

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 22 MAI 2013

VOLUME 98

ROSA FANIZZI et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY,
Me EDITH FARAH ELASSAL

INTERVENANTS :

Me DOMINIQUE ST-LAURENT pour M. Desbois
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me CAROLINE ISABELLE pour Ville de Laval
Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN pour Ville de Laval
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me MARCO LABRIE pour le Barreau du Québec
Me PAUL ROY pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	7
ROGER DESBOIS	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	10
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DANIEL ROCHEFORT	184
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE	198
MARC GENDRON	
DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE	226
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	230

- 63P-702 : Valeur des contrats octroyés par la
Ville de Blainville en services
professionnels aux différentes firmes
de génie-conseil de 1996 à 2011
126
- 63P-703 : Extrait du procès-verbal de la séance
ordinaire du conseil municipal de la
Ville de Saint-Jérôme - Résolution CM-
3748/06-03-21
135
- 63P-704 : Extrait du procès-verbal de la séance
ordinaire du conseil municipal de la
Ville de Saint-Jérôme - Résolution CM-
4844/07-12-28
135
- 63P-705 : Extrait du procès-verbal de la séance
ordinaire du conseil municipal de la
Ville de Saint-Jérôme - Résolution CM-
4892/08-01-15
138
- 63P-706 : Extrait du procès-verbal de la séance
ordinaire du conseil municipal de la
Ville de Saint-Jérôme - Résolution CM-
5147/08-06-17
139

63P-707 :	Valeur des contrats octroyés par la Ville de Saint-Jérôme aux firmes de génie-conseil entre 1996 et 2012	139
63P-708 :	Extrait du livre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse - Contrat 2005-02	149
63P-709 :	Extrait du procès-verbal de la Ville de Lorraine du 8 juillet 2008 - Résolution 2008-07-154	158
64P-710 :	Tableau des entreprises gérées par Marc Gendron durant sa carrière de 1957 à 1991	168

1 Q. [147] Mais ça ressemble à quoi un exercice?

2 R. Bien, mettons, il y en a une que je me rappelle.

3 C'est quelqu'un qui va... mettons, une que je me

4 rappelle, je vais vous la conter. C'est une

5 personne qui vient vérifier un secteur d'activités

6 puis elle parle avec un... on va appeler ça un

7 chargé de projet. Puis elle lui demande comment ça

8 fonctionne dans son... comment ça fonctionne avec

9 le client, tout ça. Puis une fois que le

10 monsieur... la personne lui dit : « Bien, moi, j'ai

11 tel client, je vais le voir, je l'amène manger au

12 restaurant, toutes sortes de choses. » À un moment

13 donné il dit, en discutant avec la personne : « Le

14 client me mentionne que sa femme est handicapée

15 puis qu'elle a une chaise roulante qu'elle est

16 obligée de tourner elle-même. » Le client lui dit :

17 « Ce n'est pas facile de... », bon. Ça fait qu'à un

18 moment donné, la personne qui est interrogée lui

19 dit : « Bien, là, moi, j'ai quelqu'un que je

20 connais qui peut... je peux avoir un bon prix pour

21 vous donner une voiturette électrique. » Bon. Ça

22 fait que c'est tout ça. Ça fait que ça, à un moment

23 donné... après ça il y a des séries de questions

24 là-dessus : Qu'est-ce que vous en pensez? Est-ce

25 que... Parce que, dans le fond, lui, il voulait

1 aider le client, ça c'est un beau geste. Par
2 contre, le beau geste, c'était dans le but,
3 naturellement, d'avoir un retour d'ascenseur.
4 Mettons, je vous donne un petit exemple, mais c'est
5 le genre de chose pour nous montrer... nous
6 éveiller sur comment la corruption est subtile.
7 C'est un exemple que je vous donne.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. [148] Donc, ce que vous nous expliquez c'est qu'il
10 y avait une série de cas pratiques auxquels vous
11 deviez répondre et on vous expliquait la suite,
12 quelle était la bonne réponse et pourquoi?

13 R. Mettons que, ça, c'est un exemple que je donne. Il
14 y avait d'autres exemples qui étaient en texte.
15 Puis, là, il fallait mettre « oui » ou « non ».
16 Puis après ça, à la fin, on pesait sur le résultat.
17 Puis quand on avait... Si on avait mal indiqué, ça
18 se mettait à sonner « gling - gling - gling - ». Ça
19 fait dire qu'il y a des situations qu'on avait
20 considérées comme correctes qui ne l'étaient pas.
21 C'était assez subtile, là.

22 Q. [149] O.K. Et, vous, quand ça ne répondait pas
23 correct, j'imagine que c'était dans votre
24 appréciation du développement des affaires?

25 R. Oui. Peut-être que mon sens éthique n'était pas

1 assez développé.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[150]** L'éthique chez Aecom était plus élevée que
4 l'éthique chez Tecsalt?

5 R. Il n'y avait pas ce genre de... je ne dis pas qu'il
6 n'y avait pas d'éthique chez Tecsalt. Ce n'est pas
7 ça que je vous dis. Mais excepté que ce genre de
8 chose-là qui... Naturellement, ça venait assez
9 régulièrement. À tous les six mois, il y avait
10 toujours des sessions. Puis comme je vous parle, il
11 fallait les réussir, là. Quand on ne les
12 réussissait pas, on recommençait l'exercice au
13 complet, puis on commençait à noter encore une
14 fois. Si on avait encore la sonnette qui se mettait
15 à sonner, bien, on cherchait la réponse qu'on avait
16 mal remplie.

17 Q. **[151]** Ce que je veux dire, dans les faits, c'est
18 que Aecom avait des règles éthiques plus élevées
19 que celles de Tecsalt. Et à travers cet exercice-
20 là, vous avez compris que vos comportements
21 n'allaient pas dans la philosophie de votre
22 acheteur, certainement pas, c'est ça?

23 R. Vous avez tout compris.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[152]** Et est-ce que je comprends que ces exercices-

1 là étaient obligatoires pour vous?

2 R. Ah oui, ils étaient obligatoires.

3 Q. **[153]** Puis qu'est-ce qui arrivait quand vous ne les
4 réussissiez pas?

5 R. On recommençait.

6 Q. **[154]** O.K. Mais si vous ne finissiez jamais par
7 réussir?

8 R. Bien, je vais vous dire, à la limite, ça m'est
9 arrivé mettons que la sonnette sonnait, puis
10 j'avais lâché un cri à mon voisin : « Viens voir
11 ça, moi, je ne comprends pas comment ça se fait que
12 ça sonne tout le temps. »

13 Q. **[155]** Donc, c'était des exercices que vous deviez
14 faire en groupe?

15 R. Non, non, je le faisais seul.

16 Q. **[156]** O.K.

17 R. Mais mon voisin de bureau faisait la même chose.

18 Q. **[157]** O.K.

19 R. Bon. Puis l'autre le faisait. Puis à un moment
20 donné, ça sonne tout le temps. J'ai dit : « Que
21 c'est que je ne comprends pas là-dedans, moi, que
22 je ne peux pas réussir à avoir les bonnes réponses
23 tout le long? » Excusez!

24 Q. **[158]** Donc, je comprends bien, vous finissiez par
25 tricher?

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[352]** La prochaine thématique que je veux aborder,
3 c'est au niveau des contributions politiques que
4 vous ou les membres de votre famille ainsi que
5 certains employés de Tecsubit ont faites. Et à la
6 distinction des contributions dont a parlé avant la
7 pause qui est en argent comptant, là on parle de
8 contributions plus légitimes, du moins sur papier,
9 mais qui ont peut-être, on le verra là, fait
10 l'objet de remboursement.

11 Donc, si on débute avec vous, vous
12 personnellement, est-ce que vous avez contribué...
13 Et quand, à partir de maintenant, quand je parle de
14 contribuer, on parle de faire un chèque et de
15 l'envoyer au parti ou au directeur régional (sic)
16 des élections, tout dépendant de l'époque là. Donc,
17 est-ce que vous avez fait des contributions au
18 niveau provincial, Monsieur Desbois?

19 R. Oui.

20 Q. **[353]** O.K. De quelle envergure? Avant qu'on voit le
21 détail de ces contributions.

22 R. Ah! C'est plusieurs années, peut-être débutant au
23 début des années deux mille (2000) jusqu'à la
24 dernière, je pense qu'elle doit se situer en deux
25 mille huit (2008).

1 Q. **[354]** Et pour ces contributions-là que vous
2 effectuiez au niveau provincial, est-ce que vous
3 étiez remboursé de quelque façon que ce soit par
4 qui que ce soit?

5 R. On était remboursé par l'entreprise à travers des
6 bonis, des bonis soit annuel ou, c'est arrivé au
7 début, des bonis périodiques, on peut dire là, mais
8 annuels, oui.

9 Q. **[355]** Ces bonis-là, est-ce qu'ils étaient le même
10 montant que la contribution ou ils étaient un peu
11 supérieurs?

12 R. Bien, les bonis... non, les bonis annuels,
13 naturellement, ils étaient supérieurs aux
14 contributions parce qu'il y avait une partie qui
15 était un bonis pour la performance. Par contre,
16 c'est arrivé à l'occasion de ces bonis de fin
17 d'année-là qu'il y avait des montants qui tenaient
18 compte des contributions que j'avais faites durant
19 l'année.

20 Q. **[356]** Et qui vous demandait de faire ces
21 contributions-là?

22 R. Moi dans mon cas, c'est Luc Benoit.

23 Q. **[357]** O.K. Et vous étiez remboursé. On va exposer,
24 si possible, Madame Blanchette, l'onglet numéro 7.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[358]** Avant d'en arriver là, j'aimerais savoir.

3 Vous dites que votre boni, ou vos bonis étaient
4 supérieurs à la contribution politique.

5 R. Non. Ce que je veux dire, le montant que je
6 recevais en boni, naturellement il y avait, à
7 l'intérieur de ce montant-là, boni réel plus une
8 addition qui payait les contributions qu'on avait
9 faites au niveau politique.

10 Q. **[359]** O.K. Mais ce que je voudrais savoir, c'est :
11 est-ce qu'il y avait quelque chose, un document qui
12 faisait clairement la distinction entre le boni qui
13 était payé pour rembourser une cotisation annuelle
14 et les autres éléments?

15 R. Non.

16 Q. **[360]** Non? Mais vous, vous saviez que c'était pour
17 payer...

18 R. Que c'était... Que c'é...

19 Q. **[361]** Comment le saviez-vous?

20 R. Belle question.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[362]** Quelle est la réponse?

23 R. Je ne la sais pas. Je ne m'en rappelle pas comment
24 est-ce que... Mais c'était clair que moi j'étais...
25 À l'intérieur de ce boni-là, il y avait d'autre

1 chose que mon vrai boni. Qui payait, mettons, qui
2 payait ça.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [363] Mais il y a...

5 R. Je sais que ça n'a pas de bon sens, mais...

6 Q. [364] Non. Ce n'est pas que ça n'a pas de bon sens.

7 R. Je vous dis...

8 Q. [365] Ce que je dis, c'est...

9 R. Je vous dis ce que je sais.

10 Q. [366] Comment, vous, à ce moment-là, vous saviez
11 que ça remboursait le boni? Est-ce qu'on vous
12 l'avait dit?

13 R. Possiblement. Mais... Possiblement, mais je ne m'en
14 rappelle pas.

15 Q. [367] O.K. Poursuivez, Maître Tremblay.

16 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17 Q. [368] Vous faisiez des contributions politiques à
18 la demande de monsieur Benoit.

19 R. Oui. Oui.

20 Q. [369] Il vous dit, donc, « Donne trois mille
21 (3 000) au Parti libéral ou au Parti québécois »,
22 et puis dans le montant du boni qu'on vous
23 remettait, il était assez gros pour que vous
24 compreniez qu'il y avait votre boni de performance
25 standard plus le remboursement de ces

1 contributions-là. C'est ça?

2 R. Peut-être que le montant du boni m'était donné,
3 puis la balance, naturellement, c'était un
4 remboursement.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Q. **[370]** Je comprends, dans le fond, que vous n'avez
7 pas de souvenir précis?

8 R. Je n'ai pas de souvenir précis, là. C'est sûr que
9 j'ai dû vérifier ça, là. Je comprends que ça...
10 Autrement, ça n'a pas de sens, là.

11 Q. **[371]** Si on regarde à l'écran, justement, le
12 tableau de vos contributions...

13 R. Oui.

14 Q. **[372]** Je prends... Je vais vous laisser quelques
15 instants pour regarder en ce qui vous concerne pour
16 l'instant, on ne regardera pas tout de suite les
17 caviardages, là. Premièrement, pourquoi, en quatre-
18 vingt-dix-sept (97), et en deux mille trois (2003),
19 et en deux mille cinq (2005), et même en deux mille
20 sept (2007), vous avez contribué à plus d'un parti?

21 R. Bien, c'est suite à la demande. Suite à la demande.

22 Q. **[373]** O.K. Est-ce que l'entièreté des contributions
23 qu'on voit à l'écran, et qui vous concernent, est-
24 ce que ce sont toutes des contributions qui ont été
25 demandées par Luc Benoit?

1 R. Oui, sauf le deux mille huit (2008).

2 Q. **[374]** Le quatre cents dollars (400 \$)?

3 R. Oui.

4 Q. **[375]** O.K. En quoi le quatre cents dollars (400 \$)
5 est-il différent du reste des autres contributions?

6 R. Bien, le deux mille huit (2008), là, on rentre dans
7 la période d'Aecom, puis il n'y avait pas de
8 remboursement possible par Aecom. C'était...
9 C'était clair qu'il n'y avait pas de remboursement.
10 Celui-là, c'était une demande locale, c'était pour
11 un souper, c'est moi qui l'avais con... J'avais
12 reçu l'appel, puis... Excusez, je vais être mieux
13 comme ça. J'avais reçu l'appel, puis j'ai dit oui.
14 D'ailleurs, sur le quatre cents dollars (400 \$), il
15 y a trois cents (300) de retour, là. Ça ne
16 changeait pas grand-chose pour moi, là.

17 Q. **[376]** Et la contribution effective...

18 R. Bien, mettons, selon la loi, je pense que le
19 premier trois cents dollars (300 \$) est remboursé,
20 puis... Sur le quatre cents (400), là, j'ai eu
21 trois cents (300) de remboursé.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[377]** Alors, si je comprends bien, non seulement
24 votre boni était remboursé, mais vous receviez
25 aussi la contribution, la déduction d'impôt.

1 R. Possiblement. Mais les calculs étaient faits par
2 Montréal.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Q. **[378]** Mais, en... Peut-être, si je peux...

5 R. Oui.

6 Q. **[379]** La question... Dans vos rapports d'impôts
7 annuels, là...

8 R. Oui.

9 Q. **[380]** Est-ce que vous mettiez, comme déduction, le
10 fait que vous contribuiez aux partis politiques?

11 R. Oui. Oui.

12 Q. **[381]** Si on descend un peu à l'écran, ça a été
13 caviardé, bien entendu, mais ce sont la femme et
14 les trois enfants de monsieur Desbois. Si on peut
15 descendre. Est-ce que ces contributions-là, qu'on
16 voit à l'écran, dans une moindre mesure mais quand
17 même, est-ce que ce sont des contributions que vous
18 leur avez demandé de faire?

19 R. Oui.

20 Q. **[382]** Est-ce que c'était des contributions que vous
21 leur avez demandé de faire suite à des demandes en
22 ce sens de la part de Luc Benoit?

23 R. En ce qui concerne ma femme, oui.

24 Q. **[383]** Et en ce qui concerne vos enfants?

25 R. Bien, les enfants, il y a une drôle d'histoire face

1 à ça.

2 Q. [384] Allez-y, racontez-nous-la.

3 R. C'est que j'avais contribué un montant donné, puis
4 c'était pour une contribution dans le bas du
5 fleuve, je ne sais pas exactement dans quel comté,
6 mais j'ai reçu un téléphone de la personne locale,
7 qui me dit que, pourquoi je... Il m'a demandé si
8 j'étais marié, j'ai dit oui. Il m'a demandé si
9 j'avais des enfants, j'ai dit oui. Il me dit,
10 « Pourquoi vous ne faites pas profiter vos enfants
11 de le retour d'impôt? Bien, j'ai dit, je n'ai pas
12 pensé à ça du tout. » Ça fait que, qu'est-ce qu'il
13 m'a dit, il dit, « Je vais vous renvoyer votre
14 chèque, puis faites-moi... refaites-moi-le en
15 faisant participer vos enfants. » C'est ça que j'ai
16 fait.

17 Q. [385] Là vous parlez de la contribution de quelle
18 année?

19 R. Le cinq cents (500), là.

20 Q. [386] Les... mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit
21 (1998)?

22 R. Oui. Exactement, les trois cinq cents (500) que...

23 Q. [387] Si on remonte un peu, Madame Blanchette, pour
24 voir la contribution de monsieur Desbois en quatre-
25 vingt-dix-huit (98), on a le cinq cents (500)

1 aussi.

2 Donc, je comprends, c'est que vous avez
3 envoyé un chèque de deux mille (2 000) au Parti
4 québécois, et, suite à l'histoire que vous venez de
5 nous raconter, vous avez... Ils vous ont renvoyé le
6 chèque de deux mille (2 000), et vous avez envoyé
7 quatre nouveaux chèques de cinq cents dollars
8 (500 \$)?

9 R. Exactement.

10 Q. **[388]** Au nom de vos enfants et de vous.

11 R. Oui.

12 Q. **[389]** Est-ce que les contributions qu'on voit à
13 l'écran, de votre conjointe et de vos enfants, est-
14 ce que ces contributions-là ont été remboursées par
15 vous?

16 R. Oui. Oui. Au même titre que pour moi. À travers des
17 bonis.

18 Q. **[390]** Et donc, je comprends, donc, vous remboursiez
19 votre femme et vos enfants et, vous-même, vous
20 étiez remboursé à travers les bonis par Tecsuit?

21 R. Oui, absolument.

22 Q. **[391]** Et tout ça se faisait à la demande de Luc
23 Benoît?

24 R. Oui.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 On va produire cette pièce-là sous la cote 63P-699.
3 Évidemment, comme je l'ai dit, les vérifications
4 ont été faites avec le témoin, les gens caviardés
5 c'est par respect pour ces gens-là. Mais ce sont
6 effectivement la femme et trois enfants de monsieur
7 Desbois.

8

9 63P-699 : Données du Directeur général des
10 élections du Québec (DGE) concernant
11 les dons faits par Roger Desbois et
12 les membres de sa famille aux partis
13 politiques provinciaux

14

15 Q. [392] Au niveau... pour quelle raison contribuiez-
16 vous de cette façon-là aux partis provinciaux?

17 R. Bien, je répondais à une demande; point.

18 Q. [393] Est-ce que vous avez eu des discussions avec
19 monsieur Benoît concernant les demandes qu'il vous
20 faisait?

21 R. Non. Non, pas de discussion. Il me demandait de
22 contribuer puis je disais, oui, puis c'était tout.

23 Q. [394] Les chiffres qu'on voit l'écran, au meilleur
24 de votre souvenir, ça représente la réalité?

25 R. Ça semble conforme à la réalité.

1 Q. [395] Au niveau du parti... Est-ce que, vous, vous
2 habitez à Laval?

3 R. Oui.

4 Q. [396] Pendant tout le temps pertinent, donc de
5 quatre-vingt-seize (96) au trente et un (31)
6 décembre deux mille dix (2010), vous étiez résident
7 de Laval?

8 R. Je suis résident à Laval depuis mil neuf cent
9 soixante-cinq (1965).

10 Q. [397] Donc, au niveau municipal, vous êtes autorisé
11 seulement à contribuer au niveau du parti... d'un
12 parti municipal lavallois?

13 R. Parti... oui.

14 Q. [398] Est-ce que vous avez contribué...

15 R. Oui.

16 Q. [399] ... à des partis municipaux lavallois?

17 R. Oui.

18 Q. [400] Lesquels?

19 R. Bien, le PRO des Lavallois. Je pense que c'est le
20 seul parti que j'ai contribué.

21 Q. [401] Pourquoi vous avez contribué au PRO des
22 Lavallois?

23 R. Bien, c'était, encore là, à la demande de Luc.
24 Bien, il y a une période là-dedans où on a fait
25 part que... je n'ai pas vu, là...

1 Q. [402] Peut-être à ce moment-là...

2 R. De mémoire, il y a une partie, mettons, qui
3 était... avant l'achat de... non, je ne me rappelle
4 pas...

5 Q. [403] On va regarder... peut-être pour vous
6 rafraîchir la mémoire, on va...

7 R. Je dis, Luc, mais il faudrait que je voie les
8 dates.

9 Q. [404] On va exposer l'onglet 8, si c'est possible.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Qu'est-ce que vous faites avec cet onglet-là, est-
12 ce que...

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Il a été produit.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Il a été produit?

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Oui, 699.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 O.K. Excusez-moi.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Le prochain donc, l'onglet 8, s'il vous plaît. Ah!
23 excusez-moi, l'onglet 9, pardon, un petit lapsus.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Vous allez le produire sous 700?

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 L'onglet 9? Oui. Donc, on peut le produire tout de
3 suite 63P-700.

4

5 63P-700 : Données du Directeur général des
6 élections du Québec (DGE) concernant
7 les dons faits par Robert Desbois aux
8 partis politiques municipaux.

9

10 Q. **[405]** Donc, on le voit, effectivement, à l'écran.
11 Je vous laisse quelques secondes pour observer les
12 contributions. Donc, on voit que de quatre-vingt-
13 dix-huit (98) à deux mille neuf (2009), sauf pour
14 l'année deux mille (2000), là, il y a eu des
15 contributions, pour la plupart, de mille dollars
16 (1 000 \$) au Parti PRO des Lavallois, exception
17 faite de quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-
18 dix-neuf (99) et deux mille trois (2003).

19 Maintenant que vous vous rafraîchissez la mémoire,
20 vous vouliez nous dire quoi exactement, Monsieur
21 Desbois?

22 R. Bien, ça a été... toutes ces contributions-là, à
23 l'exception de deux mille huit (2008) et deux mille
24 neuf (2009), ont été demandées... elles m'ont été
25 demandées par Luc. Puis deux mille huit (2008),

1 deux mille neuf (2009), ça été... Non, je vais
2 retourner en arrière, là. En fin de compte c'était
3 demandé par... je recevais la lettre du Parti puis,
4 moi, j'en parlais à monsieur Benoît puis il me
5 donnait un O.K., mettons, de... de contribuer.

6 Q. **[406]** Et vous étiez remboursé à même vos bonis?

7 R. J'étais remboursé à même les bonis, la même chose
8 que ça. Dans le cas de deux mille huit (2008), deux
9 mille neuf (2009), on parle toujours de la période
10 d'Aecom, ce n'était plus possible de se faire
11 rembourser. Ça c'est des contributions
12 personnelles, ça vient de mon argent à moi, le
13 mille (1 000) et l'autre mille (1 000).

14 Q. **[407]** Pourquoi vous avez continué à contribuer même
15 si vous n'étiez plus remboursé?

16 R. Bien, ça, naturellement, mettons, il y a une autre
17 ligne, en deux mille dix (2010), qui n'apparaît
18 pas. En deux mille dix (2010), j'ai dit non. En fin
19 de compte, naturellement, on était le seul qui...
20 mettons, j'étais le seul qui contribuais à Laval,
21 qui pouvait contribuer parce que... mettons.
22 Puis...

23 Q. **[408]** Parce que?

24 R. Bien, ça... mettons que, tu sais, on fait affaire
25 avec la Ville puis j'ai une demande de monsieur...

1 mettons ça vient du secteur de monsieur Bertrand
2 puis oser dire non, je n'ai pas osé. Ça fait que là
3 j'ai dit oui pour deux mille huit (2008) et deux
4 mille neuf (2009) puis, en deux mille dix (2010),
5 j'ai dit non.

6 Q. **[409]** Est-ce que le fait que vous vous en alliez à
7 la retraite aussi...

8 R. Bien, mettons j'étais encore là.

9 Q. **[410]** Mais c'était votre dernier... vous le saviez
10 que c'était votre dernière année?

11 R. Oui. Puis, deuxièmement, ce que je lui avais
12 mentionné, parce qu'à partir de deux mille huit
13 (2008) et deux mille neuf (2009), là, même si
14 c'était... moi, je recevais toujours une
15 confirmation que c'est moi qui avais payé
16 exactement puis ça commençait à m'agacer un peu,
17 même si c'était moi. Ça fait qu'à ce moment-là,
18 j'ai... en deux mille dix (2010), j'ai dit non.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 On pourra dire 63P-700.

21 Q. **[411]** Connaissez-vous monsieur Gérald Pilon?

22 R. Oui. Oui, certainement.

23 Q. **[412]** Qui est-il?

24 R. C'était... c'est un chargé de projet du côté... au
25 début, du côté assainissement, eau et

1 assainissement, puis par la suite il a eu son
2 propre secteur d'activités à lui, qui était dans le
3 secteur des stations de pompage, ce genre de
4 choses-là, oui.

5 Q. **[413]** Et savez-vous de quelle année à quelle année,
6 s'il ne l'est plus, il aurait été à l'emploi de
7 Tecsult?

8 R. Gérald, il était là depuis au début des années
9 quatre-vingts (80). Quatre-vingt-trois (83),
10 quatre-vingt-quatre (84).

11 Q. **[414]** Est-ce qu'il est encore là aujourd'hui ou, du
12 moins, le trente et un (31) décembre deux mille dix
13 (2010)?

14 R. Aux dernières nouvelles que, moi, j'ai, il est
15 encore présent dans cette entreprise-là.

16 Q. **[415]** Savez-vous si, lui, on lui a demandé de faire
17 des contributions au niveau provincial moyennant
18 remboursement?

19 R. Moi, je pense que oui.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 C'est possible, Madame Blanchette, d'exposer
22 l'onglet 8.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Vous allez le coter 701?

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 701, oui. 63P-701.

3

4 63P-701 : Données du Directeur général des
5 élections du Québec (DGE) concernant
6 les dons faits par Gérald Pilon aux
7 partis politiques provinciaux.

8

9 Q. **[416]** Donc, on voit ici les contributions de
10 monsieur Pilon. On va produire ça sous la pièce
11 63P-701. Excusez-moi! Je viens de le faire. Ce sont
12 les contributions de monsieur Pilon. Donc, selon
13 vous, il a été remboursé pour ces contributions-là?

14 R. Oui, il était remboursé sur le même principe que,
15 moi, je l'ai été, je crois, sur boni.

16 Q. **[417]** Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer ça?

17 R. Bien, ce qui me permet d'affirmer ça, c'est qu'on
18 n'a jamais eu une autre façon d'être remboursé de
19 toutes les contributions que les employés ont
20 faites.

21 Q. **[418]** Non, je voulais plus dire « qu'il a été
22 remboursé »?

23 R. Je suppose.

24 Q. **[419]** Est-ce que c'était une pratique qui était
25 répandue au niveau de... chez TecSult?

1 R. C'était une pratique qui était répandue chez
2 Tecsalt.

3 Q. **[420]** Donc, monsieur Pilon ou vous n'étiez pas les
4 seuls à...

5 R. Non.

6 Q. **[421]** ... utiliser...

7 R. Non, on n'était pas les seuls.

8 Q. **[422]** Ça nous mène donc au dernier point, Monsieur
9 Desbois, Madame la Présidente, Monsieur le
10 Commissaire, donc du témoignage de monsieur
11 Desbois. On va aborder maintenant la question de la
12 collusion et du financement de certaines
13 municipalités de la couronne nord.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[423]** Pour ce qui est des contributions, juste pour
16 finir avec le mode de remboursement, on a entendu à
17 la Commission que certaines personnes se faisaient
18 rembourser via des comptes de dépenses de la
19 compagnie. Est-ce que c'est une pratique qui
20 existait aussi chez Tecsalt?

21 R. En tout cas, à mes oreilles à moi, ça n'a jamais
22 été la façon de rembourser, de rembourser ces
23 contributions-là.

24 Q. **[424]** O.K.

25 R. D'ailleurs, les montants sont importants. Ça prend

1 beaucoup de kilométrage pour payer ce genre de
2 montant-là. Mais, moi, ça a été clair, tous les
3 retours d'argent pour moi ont toujours été faits
4 par le biais de bonis.

5 Q. **[425]** O.K.

6 (11:54:54)

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. **[426]** Monsieur Desbois, avez-vous été impliqué
9 quelque façon que ce soit dans certaines
10 municipalités de la couronne nord -et quand on
11 parle de couronne nord, on parle des différentes
12 municipalités au nord de la ville de Laval- avez-
13 vous été impliqué au niveau d'actes collusoires ou
14 de financement illégal de partis politiques dans
15 certaines municipalités de la couronne nord?

16 R. Oui.

17 Q. **[427]** Êtes-vous en mesure de nous énumérer quelles
18 municipalités vous avez été impliqué d'une façon ou
19 d'une autre? Donc, on parle soit au niveau
20 d'activités collusoires ou encore au niveau de
21 financement illégal de partis politiques?

22 R. Il y a cinq municipalités clientes, de mémoire :
23 Saint-Jérôme, Blainville, Lorraine, Bois-des-
24 Filions et Sainte-Thérèse. Puis la ville de
25 Mascouche où on a fait des contributions au niveau

1 des élections, mais, sauf à une petite période, je
2 crois, qu'on a été client à ville de Mascouche,
3 mais ce n'est pas des... ce n'est pas une ville
4 qu'on a été cliente de façon régulière.

5 Q. **[428]** En d'autres termes, vous n'avez pas eu le
6 succès que vous avez pu avoir dans les autres
7 municipalités que vous venez de nommer?

8 R. Non, les deux fois où on s'est impliqué, le
9 candidat a été déçu, a été défait dans les deux
10 cas.

11 Q. **[429]** Votre...

12 R. Excusez! Un cas... Excusez! Pas deux fois. Un des
13 deux, il a été défait.

14 Q. **[430]** On va y revenir en détail pour chacune des
15 municipalités.

16 R. Oui.

17 Q. **[431]** Juste avant. Votre implication à ce niveau-
18 là, est-ce que c'est dès votre arrivée chez Gendron
19 Lefebvre, qui va devenir Techsult, ou c'est plus
20 tard que vous allez devenir impliqué?

21 R. Non. Moi, c'est... Mon implication au niveau
22 politique débute en deux mille cinq (2005), avec
23 les élections deux mille cinq (2005), pas toutes
24 les municipalités, mais à partir de deux mille cinq
25 (2005).

1 Q. **[432]** Et ça se termine le trente et un (31)
2 décembre deux mille dix (2010) ou un peu avant?

3 R. Ça se termine avec l'élection de deux mille neuf
4 (2009).

5 Q. **[433]** Donc, je comprends que vous allez pouvoir
6 nous parler principalement de cette période deux
7 mille cinq, deux mille dix (2005-2010) et des
8 élections deux mille cinq (2005) et deux mille neuf
9 (2009)...

10 R. Oui, exact.

11 Q. **[434]** ... au niveau municipal?

12 R. Exactement.

13 Q. **[435]** Parfait. Qui était votre prédécesseur dans le
14 poste que vous avez débuté en deux mille cinq
15 (2005)?

16 R. Le rôle était occupé par Marc Gendron.

17 Q. **[436]** Donc allons-y! On va débiter avec la
18 municipalité de Blainville.

19 R. Blainville, oui.

20 Q. **[437]** On va y aller... Donc, on va passer
21 municipalité par municipalité. On va parler de
22 financement politique et ensuite de collusion. On
23 va y aller dans cette structure-là. Donc
24 Blainville. Élection de deux mille cinq (2005).

25 R. Oui.

1 Q. **[438]** Qu'avez-vous fait?

2 R. Moi, je suis allé porter, je suis allé porter à
3 Pierre Gingras, qui s'occupait de l'élection de
4 monsieur Ratthé, un montant, à sa résidence privée,
5 un montant de trente mille dollars (30 000 \$).

6 Q. **[439]** D'accord. Qui est Pierre Gingras?

7 R. Pierre Gingras, c'est l'ex-maire... c'est le maire
8 qui était en place jusqu'aux élections de deux
9 mille cinq (2005).

10 Q. **[440]** Donc le maire sortant en deux mille cinq
11 (2005)?

12 R. Le maire sortant, oui.

13 Q. **[441]** Puis vous avez parlé de monsieur Ratthé.
14 Connaissez-vous son prénom?

15 R. Daniel.

16 Q. **[442]** Donc, vous avez remis trente mille dollars
17 (30 000 \$) à la résidence de monsieur Gingras?

18 R. À monsieur Gingras, à sa résidence.

19 Q. **[443]** Et est-ce que monsieur Ratthé était présent?

20 R. Non, monsieur Ratthé n'était pas présent.

21 Q. **[444]** Savez-vous si monsieur Gingras a remis de
22 l'argent à monsieur Ratthé?

23 R. J'en ai aucune idée.

24 Q. **[445]** La seule chose que vous pouvez nous dire
25 c'est que vous, vous avez remis de l'argent à

1 monsieur Gingras?

2 R. Oui.

3 Q. **[446]** D'où provenait cet... c'est de l'argent
4 liquide?

5 R. Oui, c'est de l'argent liquide.

6 Q. **[447]** De l'argent comptant, plutôt?

7 R. Oui.

8 Q. **[448]** Oui? D'où provient cet argent? Où d'où
9 provenait, plutôt, cet argent?

10 R. Cet argent-là provenait de Montréal.

11 Q. **[449]** Qui, à Montréal, vous avait remis cet argent-
12 là?

13 R. Luc Benoît.

14 Q. **[450]** Est-ce que monsieur Ratthé a gagné ses
15 élections?

16 R. Non, il a perdu ses élections.

17 Q. **[451]** En deux mille neuf (2009)...

18 R. Oui.

19 Q. **[452]** ... est-ce que vous avez été impliqué?

20 R. On a été impliqué.

21 Q. **[453]** À Blainville?

22 R. Oui.

23 Q. **[454]** Dans quelle nature... de quelle... dans
24 quelle envergure ou de quelle façon?

25 R. De quelle façon? C'était avec le nouveau maire,

1 François Cantin.

2 Q. **[455]** Celui qui avait gagné ses élections en deux
3 mille cinq (2005)?

4 R. Celui qui avait gagné ses élections en deux mille
5 cinq (2005). À travers Dominic Cayer, on était
6 impliqué dans l'élection de Blainville.

7 Q. **[456]** O.K. De quelle façon vous êtes-vous
8 impliqués?

9 R. Bon. À partir de deux... les premières... mettons,
10 en deux mille cinq (2005), après l'élection de
11 monsieur Cantin, à Blainville, nous avons obtenu...
12 notre... nous, on avait perdu nos élections puis
13 les seuls mandats que nous avons eus, en deux mille
14 six (2006) et deux mille sept (2007), c'était les
15 mandats qui se terminaient, qu'on avait obtenus
16 auparavant.

17 Moi, j'avais réussi à rétablir les ponts
18 avec monsieur Cayer à partir de deux mille... fin
19 deux mille sept (2007) puis à l'élection deux mille
20 huit (2008)... excusez, à l'élection deux mille
21 neuf (2009), on a eu une rencontre ou des
22 rencontres pour... dans le but de... d'être présent
23 après deux mille neuf (2009). Puis on a parlé de
24 financement de partis, à ce moment-là.

25 Q. **[457]** Avez-vous convenu d'un montant?

1 R. Oui.

2 Q. **[458]** Combien?

3 R. En fin de compte, moi, j'avais... la journée de la
4 livraison, j'avais apporté douze mille dollars
5 (12 000 \$). Le premier dix mille (10 000 \$),
6 c'était pour l'élection de Blainville. Le deux
7 mille (2 000 \$), c'était pour... c'est parce que
8 monsieur Cant... excusez, monsieur Cayer s'occupait
9 d'autres municipalités, pour des travaux potentiels
10 en arpentage dans la Ville de Oka. Je lui avais
11 donné deux mille dollars (2 000 \$).

12 Q. **[459]** O.K. D'où provient ces... bien, ce dix (10)
13 plus deux, ces douze mille dollars (12 000 \$), là?

14 R. Oui. Ces argents-là proviennent de ma caisse
15 personnelle.

16 Q. **[460]** Qu'est-ce que vous entendez...

17 R. Bien...

18 R. ... quand vous dites « caisse personnelle »?

19 R. ... en fin de compte, ce que ça veut dire, c'est
20 que je prenais ça dans l'argent que j'avais
21 récupéré des entrepreneurs; l'argent comptant qui
22 était là.

23 Q. **[461]** Que vous obteniez en échange de...

24 R. Oui.

25 Q. **[462]** ... des...

1 R. Oui, c'est là que c'était...

2 Q. **[463]** ... permissivités au niveau des quantités
3 additionnelles?

4 R. C'est ça. J'ai utilisé ces argents-là pour ça.

5 Q. **[464]** Puis pourquoi vous n'avez pas appelé
6 Montréal?

7 R. Bien, mettons, c'était clair, pour Montréal qu'au
8 niveau... à ce niveau-là, mettons qu'avec Tecsalt,
9 c'était « Non ». Avec Aecom nouvellement arrivé,
10 c'était « Non ».

11 Q. **[465]** O.K., puis pourquoi vous prenez votre
12 argent...

13 R. Bien, premièrement...

14 Q. **[466]** ... pour... vous donnez quand même douze
15 mille dollars (12 000 \$), là?

16 R. Oui, je comprends, mais ce n'est pas de l'argent
17 avec beaucoup d'efforts, là. Il faut bien
18 s'entendre. Puis j'avais un choix de ne pas... de
19 ne pas fournir puis de fermer la porte de toutes
20 les municipalités. Parce que si je ne fournis pas,
21 si mettons, je n'ai pas d'entente au niveau
22 d'élections, je n'ai plus de mandat.

23 Q. **[467]** Qui diri... en deux mille neuf (2009), qui
24 dirige le bureau de Tecsalt de Laval?

25 R. C'est moi.

1 Q. [468] Donc, si je suis votre raisonnement, en
2 contribuant, vous vous assurez de maintenir
3 certains clients...

4 R. Oui.

5 Q. [469] ... puis vous faites ça même si vous devez
6 piger dans votre...

7 R. Oui.

8 Q. [470] ... quand vous parlez de votre caisse
9 personnelle, donc, c'est la somme...

10 R. C'est l'argent qui...

11 Q. [471] ... le trois cent mille (300 000 \$) qui vous
12 restait, là, que vous avez remis à Marteau?

13 R. Bien non, non, le trois cent mille (300 000 \$),
14 c'est ce qui restait à la fin. Moi, mettons, j'ai
15 pris de l'argent avant ça, là.

16 Q. [472] Oui, c'est ça, vous avez parlé, hier,
17 d'environ quatre cent mille (400 000 \$)...

18 R. Oui, c'est ça.

19 Q. [473] ... donc, du quatre cents (400) à trois
20 (300), notamment, il y a un douze mille (12 000 \$)
21 qui s'en va là?

22 R. Oui.

23 Q. [474] O.K. Est-ce qu'il y a de la collusion, selon
24 votre connaissance personnelle, à la Ville de
25 Blainville?

1 R. On parle de quelle année, à ce moment-là, on parle
2 des années antérieures à deux...

3 Q. **[475]** On parle des années deux mille (2000)... les
4 années que vous êtes que vous êtes impliqué, donc,
5 de deux mille cinq (2005) à deux mille dix (2010),
6 là.

7 R. Oui, il y a une certaine forme de collusion, mais
8 ce n'est pas une collusion comme Laval. Ce n'est
9 pas...

10 Q. **[476]** Qu'est-ce qui la distingue?

11 R. Bien, la distingue... comment je pourrais... moi, à
12 partir de deux mille neuf (2009), après les
13 élections, là, naturellement, on est en deux mille
14 dix (2010), moi là, je suis, mettons, à la dernière
15 année de ma r... la dernière année de travail avant
16 de prendre la retraite. Je suis... je ne sais
17 tellement si on a eu beaucoup de mandats dans cette
18 période-là, je ne sais pas. En d'autres mots,
19 l'expérience avec l'équipe Cantin, je la connais
20 moins que je connais l'expérience avec...

21 Q. **[477]** Gingras?

22 R. ... l'équipe de monsieur Gingras, oui.

23 Q. **[478]** Ça se déroulait comment sous monsieur
24 Gingras?

25 R. Bien, c'était... Mettons que c'était... Nous avons

1 obtenu, à Ville de Blainville, beaucoup de mandats
2 qui étaient avec les promoteurs. Puis la Ville de
3 Blainville avait demandé à leur contentieux de
4 vérifier si la Loi 106 s'appliquait. Puis, selon ce
5 que je me rappelle, ils avaient eu un avis que dans
6 le cas des promoteurs, ils n'avaient pas besoin de
7 passer à travers de la Loi 106. Ça fait qu'à ce
8 moment-là, ça devenait des mandats, jusqu'à un
9 certain point, de gré à gré.

10 Q. **[479]** Donc, où on n'a pas besoin... On n'a pas les
11 contraintes de la Loi 106, comme vous nous parliez
12 avant la pause, donc on peut...

13 R. On n'a pas de contraintes de la Loi 106, mettons,
14 pour ces projets-là. Est-ce qu'il y en a eu
15 d'autres? Possiblement qu'il y en a eu d'autres.
16 Mais ça, mettons que je ne pourrais pas exactement
17 dire lesquels ou autres, là. Mais, majoritairement,
18 de mémoire, c'était des mandats avec les
19 promoteurs.

20 Q. **[480]** O.K. J'ai oublié une question quand je
21 parlais du financement à Blainville. Monsieur
22 Cayer, est-ce qu'il vous a fait des promesses
23 autour de deux mille neuf (2009), quand vous lui
24 avez remis dix mille dollars (10 000 \$) pour la
25 Ville de Blainville? Est-ce que vous vous rappelez

1 d'une conversation qu'une promesse...

2 R. Pas à ce moment... Pas à ce mo... En fin de compte,
3 c'était pour, mettons, pour du volume futur, mais
4 je pense qu'il y avait eu une rencontre, après
5 l'élection, qui mentionnait potentiellement
6 certains mandats qui, normalement, arriveraient
7 chez nous, là.

8 Q. [481] Madame Blanchette, j'exposerais l'onglet 11.
9 L'onglet 11, ce sont pour les années couvertes par,
10 bien, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille onze
11 (2011), en fait. Ce sont les contrats obtenus par
12 cinq, bien, cinq firmes d'in...

13 LA GREFFIÈRE :

14 702?

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Oui, 702. Cinq firmes d'ingénierie, à savoir BPR
17 Triax, CIMA+, Dessau, Roche et Tecsuit, et il y a
18 une colonne également pour les autres. Il a été
19 mis, par les gens de la Commission, en bleu, les
20 années électorales. Donc, sur analyse du document,
21 on peut percevoir certains indices que je laisse à
22 votre appréciation, Madame la Présidente, Monsieur
23 le Commissaire. Donc, on va produire ça,
24 effectivement, sous 63P-702.

25 (12:06:30)

1 63P-702 : Valeur des contrats octroyés par la
2 Ville de Blainville en services
3 professionnels aux différentes firmes
4 de génie-conseil de 1996 à 2011

5

6 Q. **[482]** Saint-Jérôme, Monsieur Desbois.

7 R. Oui.

8 Q. **[483]** Avez-vous été impliqué aux élections de deux
9 mille cinq (2005) à Saint-Jérôme?

10 R. En deux mille cinq (2005), je n'ai pas été
11 impliqué.

12 Q. **[484]** O.K. Dans les années subséquentes, l'avez-
13 vous été?

14 R. Oui, dans les années subséquentes, je l'ai été, en
15 deux mille six (2006), en deux mille sept (2007),
16 je l'ai été... j'ai été impliqué.

17 Q. **[485]** De quelle manière avez-vous été impliqué en
18 deux mille six (2006) et en deux mille sept (2007)?

19 R. La personne avec qui je transigeais à partir de ce
20 moment-là voyait, mettons, les élections à venir
21 avec un certain scénario, je pourrais dire. En deux
22 mille six (2006) il m'avait demandé un montant de
23 cinq mille dollars (5 000 \$) en prévision des
24 élections de deux mille neuf (2009).

25 Q. **[486]** Un type prévoyant?

1 R. Oui.

2 Q. **[487]** C'est quoi son nom?

3 R. C'était Christian Côté.

4 Q. **[488]** Est-ce que c'était quelqu'un qui travaillait
5 pour une entreprise quelconque, ou c'était
6 quelqu'un qui était à son compte?

7 R. Il était à son compte, puis il avait été acheté par
8 une autre firme par la suite.

9 Q. **[489]** Laquelle?

10 R. Dessau.

11 Q. **[490]** O.K. Donc, monsieur Côté, à Saint-Jérôme, est
12 votre, un peu, interlocuteur?

13 R. Oui.

14 Q. **[491]** Je pourrais le qualifier ainsi?

15 R. Oui.

16 Q. **[492]** Donc, deux mille six (2006), en prévision des
17 élections de deux mille neuf (2009), vous lui
18 remettez combien?

19 R. Cinq mille (5 000).

20 Q. **[493]** O.K. En argent comptant?

21 R. En argent comptant.

22 Q. **[494]** D'où provient cet argent-là?

23 R. Montréal.

24 Q. **[495]** De?

25 R. De Luc Benoit.

1 Q. **[496]** Et en deux mille sept (2007)?

2 R. La même chose.

3 Q. **[497]** Cinq mille dollars (5 000 \$), argent
4 comptant, provenant de Montréal?

5 R. Oui.

6 Q. **[498]** Via Luc Benoit?

7 R. Oui.

8 Q. **[499]** En deux mille... Excusez-moi. J'aurais une
9 question, peut-être, assez fondamentale, que j'ai
10 omise. Cet argent-là, c'est pour qui?

11 R. C'est pour l'équipe du maire Gascon, mais je ne
12 sais pas... Je ne sais pas s'il y a un nom de parti
13 quelconque, là.

14 Q. **[500]** O.K. Son prénom, à monsieur Gascon?

15 R. Marc.

16 Q. **[501]** Et, donc, on revient où on était, là. Deux
17 mille huit (2008). Qu'est-ce que...

18 R. Deux mille huit (2008), un montant, encore là, de
19 cinq mille dollars (5 000 \$).

20 Q. **[502]** O.K. Est-ce qu'il provient de Montréal ou
21 de...

22 R. Non, il ne vient plus de Montréal.

23 Q. **[503]** Oh!

24 R. Il vient de moi. De ma...

25 Q. **[504]** Pour quelle raison?

1 R. Bien, pour la même raison que je vous ai mentionnée
2 tantôt.

3 Q. **[505]** O.K.

4 R. C'est pour... C'est pour poursuivre, garder...
5 Garder Saint-Jérôme comme client potentiel.

6 Q. **[506]** D'accord. Donc, c'est...

7 R. Après... Potentiel après deux mille neuf (2009).

8 Q. **[507]** Quand vous dites qu'il vient de vous, donc il
9 vient...

10 R. Il vient de...

11 Q. **[508]** ... des montants des quantités
12 additionnelles...

13 R. Oui.

14 Q. **[509]** ... de trois, quatre cent mille dollars
15 (400 000 \$).

16 R. Oui.

17 Q. **[510]** Puis les raisons pourquoi que ça provient de
18 votre argent personnel, est-ce que ce sont les
19 mêmes...

20 R. C'est les...

21 Q. **[511]** ... que dans le cas de Blainville?

22 R. Ah, c'est toujours les mêmes, pour restreindre...

23 Q. **[512]** Préserver vos avoirs?

24 R. Oui.

25 (12:09:32)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [513] Mais la raison pourquoi ça provient de vos
3 comptes c'est parce qu'Aecom est entrée et il n'est
4 plus question d'agir de cette façon-là?

5 R. Je ne peux pas avoir... je peux pas avoir d'argent
6 d'Aecom.

7 Q. [514] C'est ça.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. [515] Deux mille neuf (2009), l'année électorale,
10 qu'on prépare depuis au moins trois ans. Qu'est-ce
11 qui va se passer en deux mille neuf (2009)?

12 R. Il se produit un petit peu quelque chose de
13 spécial.

14 Q. [516] C'est-à-dire?

15 R. Oui, il y a deux mandats importants que nous avons
16 réalisés à Saint-Jérôme. Le premier mandat c'était
17 pour l'usine de filtration, en consortium avec
18 Dessau. Le deuxième mandat c'était un mandat
19 important au niveau des réfections de... pas de
20 réfections de chaussées, c'était un nouveau secteur
21 à développer. L'ordre de grandeur, mettons, de la
22 soumission, trois millions et demi (3,5 M\$), dans
23 ce genre de chose-là. Pour l'usine, bien, on parle
24 d'énormément plus d'argent, on parle d'un contrat,
25 avec Dessau, là, en consortium, trente-cinq

1 millions (35 M\$), l'ordre de grandeur. Bon. Ce qui
2 est arrivé, nous avons obtenu le mandat de l'usine
3 de filtration. Nous, nous avons trente-trois pour
4 cent (33 %), mettons, du contrat; Dessau, soixante-
5 six et deux tiers (66,66%). Bon. En général, on
6 fixe... on préfixe, mettons, les pourcentages de
7 cette façon-là mais de déterminer quelle partie
8 nous exécutons, ça se fait normalement après
9 l'obtention du contrat. Bon.

10 Mettons, cette usine-là, vous aviez un
11 réservoir en béton, qui est... une réserve d'eau,
12 qui prenait à peu près vingt millions (20 M\$) sur
13 le trente quelques millions. Ça fait que,
14 naturellement, Dessau a choisi cette partie du
15 contrat puis, moi, on a négocié... j'ai négocié
16 avec Serge Duplessis, où je prendrais on deux tiers
17 (2/3)... mon tiers (1/3). Ça a été ardu parce que,
18 bon, en fin de compte, c'est eux qui sont chef de
19 file, naturellement, puis, moi, je cherchais
20 quelque chose qui... parce que le réservoir, selon
21 mes estimations à moi, c'était un item important
22 mais aussi très rentable. Parce qu'un réservoir en
23 béton, ce n'est pas de la... c'est quand même une
24 boîte carrée, jusqu'à un certain point. Je ne parle
25 pas des équipements à l'interne. Ça fait que, moi,

1 je cherchais quelque chose qui était intéressant
2 pour moi.

3 J'avais regardé à l'extérieur du bâtiment,
4 toutes sortes de conduites avec... puis je voulais
5 avoir cette section-là. En fin de compte, on en est
6 venus à une entente, j'ai eu cette section-là.
7 Pourquoi ce long cheminement? C'est pour vous dire
8 ce qui suit. C'est que monsieur Duplessis m'a dit
9 que, ce contrat-là, je devais m'assurer que vingt-
10 cinq mille (25 000 \$) viendrait au politique, dans
11 ce contrat-là. Je ne savais pas l'entrepreneur qui
12 était pour être choisi, je ne le savais pas, mais
13 je savais que j'avais cette contrainte-là. On vide-
14 tu celui-là?

15 Q. [517] Oui, oui, allez-y, allez-y. Vous faites très
16 bien ça.

17 R. Bon. Les travaux se sont exécutés. Naturellement,
18 le contrat de l'usine, vous avez une... mettons
19 vous avez une gérance de projet qui chapeaute le
20 tout. Vous avez, dans la gérance, un côté exécution
21 de travaux, Dessau puis nous. Bon. Moi, il fallait
22 que je m'assure que... naturellement, ce que je
23 viens de mentionner. Sur ce projet-là, à cause de
24 la gérance, on n'a pas dégagé grand-chose. Mais,
25 d'une façon ou d'une autre... « Dégagé grand-

1 chose », je parle d'un profit, mettons, peut-être
2 additionnel pour l'entrepreneur. Mais
3 l'entrepreneur a tout de même versé le vingt-cinq
4 mille (25 000 \$).

5 Q. **[518]** Je vais vous arrêter un peu ici.

6 R. Je continue, oui...

7 Q. **[519]** Bien, vous pouvez continuer, je poserai mes
8 questions après.

9 R. Je prends un temps d'arrêt, là.

10 Q. **[520]** Parfait.

11 R. Trente (30) secondes. Pour m'assurer qu'il se rende
12 bien au politique, j'ai demandé à l'entrepreneur de
13 me remettre le vingt-cinq (25 000 \$), que j'ai
14 remis à Christian Côté. C'est moi qui ai fait...
15 J'ai joué le messenger entre les deux, pour
16 m'assurer que vraiment mes obligations étaient...
17 mon obligation était remplie.

18 Q. **[521]** Pour ce premier vingt-cinq mille-là
19 (25 000 \$)?

20 R. Oui.

21 Q. **[522]** Question : Quel entrepreneur a finalement
22 obtenu le contrat et vous a remis le vingt-cinq
23 mille dollars (25 000 \$)?

24 R. ABC Rive-Nord.

25 Q. **[523]** Qui chez ABC Rive-Nord vous a remis le vingt-

1 cinq mille dollars (25 000 \$)?

2 R. Claude Chagnon.

3 Q. **[524]** Juste pour pas qu'il y ait de confusion. Ce
4 n'est pas le même que MLC?

5 R. Claude Chagnon entrepreneur.

6 Q. **[525]** Claude Chagnon entrepreneur. Et, vous, vous
7 avez remis... Donc, c'est en argent comptant?

8 R. Oui.

9 Q. **[526]** Et vous avez remis ça à Christian Côté?

10 R. Oui.

11 Q. **[527]** Et on est en deux mille neuf (2009) vous
12 disiez?

13 R. On est en deux mille neuf (2009), de mémoire, avant
14 l'élection deux mille neuf (2009).

15 Q. **[528]** Avant l'élection deux mille neuf (2009).
16 Donc, ça, c'est pour la question de la construction
17 de l'usine.

18 R. Oui.

19 Q. **[529]** On va peut-être produire à ce stade-ci...
20 c'est de la documentation... Dans le fond, ce sont
21 les procès-verbaux, de la documentation pour un peu
22 corroborer ou pour situer dans le temps les propos
23 du témoin monsieur Desbois. Donc, c'est l'onglet
24 12. Je vais les produire en rafale. 63P-703, c'est
25 l'extrait du procès-verbal octroyant le contrat au

1 consortium Dessau et Tecsalt. Donc sous la cote
2 702.

3 LA GREFFIÈRE :
4 703.

5 Me SIMON TREMBLAY :
6 703. Pardon.

7
8 63P-703 : Extrait du procès-verbal de la séance
9 ordinaire du conseil municipal de la
10 Ville de Saint-Jérôme - Résolution
11 CM-3748/06-03-21

12
13 L'onglet 13, c'est le procès-verbal des ouvertures
14 de soumissions pour le contrat dont nous parle
15 monsieur Desbois. Donc, on voit ici que Asphalte
16 Béton Carrière Rive-Nord, communément appelée ABC
17 Rive-Nord, obtient le contrat, on le voit ici à
18 l'écran, obtient le contrat dont nous fait état le
19 témoin. Ce sera produit sous 704.

20
21 63P-704 : Extrait du procès-verbal de la séance
22 ordinaire du conseil municipal de la
23 Ville de Saint-Jérôme - Résolution
24 CM-4844/07-12-28

25

1 Q. **[530]** Donc, ça, c'est la question du compteur...
2 pas du compteur d'eau, pardon, de l'usine d'eau.
3 L'autre vingt-cinq mille dollars (25 000 \$),
4 comment s'es-il opéré?

5 R. Le vingt-cinq mille (25 000 \$), je l'ai mentionné
6 tout à l'heure, c'était un contrat de
7 développement. Le vingt-cinq mille (25 000 \$), de
8 mémoire, c'était avec Christian Côté, que c'est...
9 mettons que c'est devenu clair que ça prenait
10 vingt-cinq (25 000 \$). Je continue?

11 Q. **[531]** Oui, oui. Allez-y! Allez-y!

12 R. Bon. D'accord. Bon. Les travaux se sont exécutés.
13 Puis à la fin du contrat, la même façon de
14 procéder, l'entrepreneur m'a remis vingt-cinq mille
15 (25 000 \$) que j'ai remis à Christian Côté.

16 Q. **[532]** Je vais juste revenir un pas en arrière.
17 Quand vous demandez à monsieur Chagnon d'ABC Rive-
18 Nord vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), là, c'est
19 quoi sa réaction?

20 R. Bien, il ne semble pas surpris. Je ne sais pas si
21 quelqu'un d'autre a parlé avant moi, ou je ne sais
22 pas.

23 Q. **[533]** Mais, vous, quand vous l'abordez, vous lui
24 demandez vingt-cinq mille (25 000 \$)...

25 R. Oui. Puis il sait de quoi je parle.

1 Q. **[534]** Et, là, si on revient au contrat qu'on était,
2 on refait le pas en avant qu'on vient de faire en
3 arrière. Donc, quelle entreprise finalement a
4 obtenu le... De quelle entreprise, pardon, avez-
5 vous obtenu le vingt-cinq mille dollars (25 000 \$)?

6 R. C'est Entreprise 4 Saisons.

7 Q. **[535]** Et qui chez 4 Saisons?

8 R. Mario Leclerc.

9 Q. **[536]** Et monsieur Leclerc, lui, c'est quoi sa
10 réaction quand vous demandez vingt-cinq mille
11 dollars (25 000 \$)?

12 R. Il n'est pas surpris non plus.

13 Q. **[537]** Il ne s'obstine pas? Il n'essaie pas de
14 négocier?

15 R. Non.

16 Q. **[538]** Il vous remet le vingt-cinq mille dollars
17 (25 000 \$)?

18 R. Il y a quelqu'un qui a passé avant moi sûrement
19 pour... Ça a l'air être une entente en amont, en
20 amont de ma visite.

21 Q. **[539]** Donc...

22 R. En amont de ma demande.

23 Q. **[540]** Oui, de votre demande. Et qu'est-ce que vous
24 allez faire avec ce vingt-cinq mille dollars
25 (25 000 \$) en argent comptant?

1 R. La même chose. Je l'ai emporté à Christian Côté.

2 Q. **[541]** Parfait. Sur la même base que, précédemment,
3 on va coter l'onglet 14 comme pièce 704.

4 LA GREFFIÈRE :

5 705.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 705. J'ai de la misère aujourd'hui. Qui se trouve
8 dans le fond être l'extrait du procès-verbal
9 octroyant le contrat à Tecsuit pour les
10 infrastructures en question.

11

12 63P-705 : Extrait du procès-verbal de la séance
13 ordinaire du conseil municipal de la
14 Ville de Saint-Jérôme - Résolution
15 CM-4892/08-01-15

16

17 Et l'onglet 15, qui se trouve être la pièce 706, se
18 trouve être l'extrait du procès-verbal qui donne le
19 contrat à Équipement Excavation 4 Saisons
20 incorporée.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Attendez juste une seconde.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 L'onglet 14 est le 705.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 O.K. Et l'onglet 15 est le 706?

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Oui. Ce sont des documents qui...

9

10 63P-706 : Extrait du procès-verbal de la séance
11 ordinaire du conseil municipal de la
12 Ville de Saint-Jérôme - Résolution
13 CM-5147/08-06-17

14

15 PAR LE TÉMOIN :

16 R. C'est surtout le gros mandat de quatre millions
17 cinq (4,5 M\$).

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[542]** Donc, c'est de ce contrat-là de quatre
20 millions cinq (4,5 M\$) Équipement Excavation 4
21 Saisons va vous remettre vingt-cinq mille dollars
22 (25 000 \$)?

23 R. Je ne sais pas si l'autre mandat, il a eu... de
24 mémoire, il a obtenu les deux mandats presque en
25 même temps. Je ne sais pas si c'est la même... si

1 c'était complémentaire de celui-ci, je pense qu'ils
2 se sont exécutés en même temps, les deux mandats.
3 Moi, j'ai dit « d'un mandat », mais en fin de
4 compte, c'est deux.

5 Q. [543] O.K.

6 R. Celui-là, puis l'autre, il me semble qu'il y avait
7 un autre montant que vous m'av... que j'ai vu à
8 l'écran?

9 Q. [544] On peut peut-être revenir...

10 R. Je ne sais, il me semble que...

11 Q. [545] ... l'onglet précédent, s'il vous plaît,
12 madame Blanchette.

13 R. ... c'est un montant beaucoup moindre, de mémoire,
14 là, c'est peut-être ça, celui-là?

15 Q. [546] Ça, c'est vos honoraires de...

16 R. Oui, c'est ça... non, non, c'est les honoraires,
17 ça? O.K., mais... il y a un... O.K., d'accord.

18 Q. [547] On peut peut-être revenir avec la pièce
19 précédente?

20 R. Je pensais que ce...

21 Q. [548] Vous parlez avec ABC Rive Nord, ou?

22 R. Non, non, non, c'est... non, toujours avec Mario
23 Leclerc. À moins que c'était dans le même... en
24 tout cas, quatre millions et demi (4,5 M\$), là,
25 c'était... c'était celui-là, ça c'est sûr.

1 Q. **[549]** D'accord. Monsieur Leclerc, vous le
2 connaissiez?

3 R. Oui.

4 Q. **[550]** Est-ce qu'il vous a déjà invité à faire un
5 voyage avec lui?

6 R. Oui.

7 Q. **[551]** Est-ce qu'il y a un voyage en particulier qui
8 que vous vous rappelez?

9 R. Je voudrais revenir sur, si vous voulez bien,
10 j'aimerais bien revenir sur les deux vingt-cinq
11 (25).

12 Q. **[552]** Oui, oui, allez-y, allez-y.

13 R. Il y des choses que je n'ai pas dites.

14 Q. **[553]** Il n'y a pas de problème, poursuivez.

15 R. Bon, lors de la dernière livraison, je ne sais pas
16 laquelle des deux, en discussion avec Christian
17 Côté, il m'avait mentionné que ses objectifs... son
18 objectif de financement, on pourrait dire, était
19 atteint. Puis il m'a dit: « Je vais... des sommes
20 reçues »... parce que moi... « Des sommes reçues,
21 je vais mettre dix mille (10 000 \$) à ton nom », en
22 ce sens, au nom de Tecsalt. C'était... c'est lui
23 qui m'a offert ça, ce n'est pas une demande de moi,
24 là.

25 Q. **[554]** L'objectif, est-ce qu'il vous le décrit quand

1 il dit...

2 R. Bien oui, parce que mettons, en deux mille neuf
3 (2009), là, en deux mille six (2006), sept, huit,
4 j'ai toujours fourni, autrement, les cinq qu'on
5 parlait, en deux mille neuf (2009), je n'avais pas
6 fait de contribution puis je n'en ai pas fait, mais
7 des deux montants de vingt-cinq (25), qui ont
8 totalisé cinquante (50), il en a identifié un de
9 dix mille (10 000 \$) à mon nom puis les autres, au
10 nom des deux personnes. C'est ça qu'il m'a dit.

11 Q. **[555]** O.K., mais est-ce qu'il vous justifie
12 pourquoi il vous...

13 R. Bien...

14 Q. **[556]** ... il met dix mille dollars (10 000 \$) à
15 votre nom?

16 R. ... normalement, j'aurais dû... j'aurais dû,
17 mettons, je pense que normalement, j'aurais dû
18 fournir un autre montant en deux mille neuf (2009),
19 qu'il ne m'a pas demandé parce qu'avec ces deux
20 montants-là, ce qu'il m'a mentionné, c'est qu'il
21 avait atteint son objectif.

22 Q. **[557]** O.K.

23 R. Bien, j'ai dit: « C'est correct », moi, ça ne
24 coûtait rien.

25 Q. **[558]** Est-ce que vous lui avez demandé c'était quoi

1 son objectif?

2 R. Non, je ne le sais pas.

3 Q. **[559]** Vous ne le savez pas c'est quoi? Est-ce qu'il
4 y a d'autre chose que vous voulez ajouter sur
5 l'épisode des deux vingt-cinq mille dollars
6 (25 000 \$)?

7 R. Non. Non, c'est parce que le financement... c'est
8 ça que je viens... que je voulais clarifier pour...

9 Q. **[560]** Parfait. Non, c'est une importante
10 clarification, en effet.

11 (12:22:40)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[561]** Je veux juste vous mentionner que le contrat
14 que vous cherchiez, tantôt, de 4 Saisons est bien à
15 l'onglet 15 du quatre millions cinq cent treize
16 mille (4,513 M\$).

17 R. D'accord, merci. Ça je le reconnais très bien,
18 celui-là.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[562]** Donc, je vous demandais si vous avez fait un
21 séjour ou si vous avez planifié des vacances ou des
22 séjours avec monsieur Mario Leclerc.

23 R. Oui. Oui, monsieur Leclerc avait organisé un voyage
24 dans l'Ouest, un voyage de pêche puis ça avait
25 débuté... je ne sais pas quand est-ce qu'il avait

1 lieu, deux mille neuf (2009) ou deux mille... peut-
2 être deux mille neuf (2009), je ne m'en rappelle
3 pas, il avait débuté, oui... je pense qu'il avait
4 lieu... il était pour avoir lieu en deux mille neuf
5 (2009). Il y avait eu beaucoup, beaucoup de
6 courriels qui avaient été envoyés entre monsieur...
7 entre la secrétaire de monsieur Leclerc et moi,
8 bon, et reste, et le reste, bon. Moi, quand est
9 venu le temps d'y aller... parce que ce que j'ai pu
10 comprendre, c'est qu'on était un groupe assez
11 important, autour de dix (10) personnes, bon...
12 mettons, que je... puis naturellement, on était en
13 deux mille neuf (2009), là, je ne trouvais pas
14 ça... pas sécuritaire ou intelligent d'assister à
15 ce... de... d'aller à ce voyage là. Moi, mettons,
16 il y avait une rencontre qui était fixée pour un
17 déjeuner, pour, je suppose, transmettre les chèques
18 et le reste. Préalablement, ça fonctionne à
19 l'occasion comme ça, monsieur Leclerc m'avait donné
20 l'équivalent du montant en argent. C'était à la
21 hauteur d'environ sept mille (7 000 \$), bon. Le
22 matin que je me suis présenté, on était deux
23 personnes avant que monsieur... on était deux avant
24 que monsieur Leclerc arrive, on s'est parlé moi et
25 lui puis moi, je lui ai dit: « Moi, j'y vais pas,

1 j'y vais pas à ce voyage-là, je trouve qu'on...
2 c'est prendre des risques inutilement ». Je lui ai
3 dit... moi, j'ai dit : « Là ce qu'il va arriver,
4 Mario, moi - je lui dis, j'y vais pas ». Ça fait
5 que la personne qui était avec moi a dit « moi non
6 plus... excusez, moi non plus, j'y vais pas ». Ça
7 fait que tous les deux, on a dit non. Quand il est
8 arrivé, on lui a mentionné « on n'y va pas ».

9 Q. **[563]** L'autre personne qui était avec vous, c'était
10 qui?

11 R. C'était Christian Côté.

12 Q. **[564]** O.K. Savez-vous si ce voyage-là est en lien
13 avec le contrat dont on discute?

14 R. Je ne sais pas si c'était en lien, mais...

15 Q. **[565]** Est-ce qu'on pourrait dire que c'était
16 contemporain au contrat dont on discute?

17 R. Bien, c'est sûr qu'on avait un contrat important en
18 cours. Peut-être qu'il voulait faire plaisir,
19 mais...

20 Q. **[566]** En avez-vous d'autres contrats avec lui?

21 R. Non. Bien, j'en ai eu... je pense qu'il y en a un
22 autre là, mais... non. C'était uniquement ce
23 contrat-là.

24 Q. **[567]** Et est-ce que le sept mille dollars
25 (7 000 \$), vous l'avez redonné?

1 R. Je lui ai... mettons je lui ai offert de le
2 rembourser, puis il ne voulait pas que je lui
3 rembourse, il a dit : « Garde-le », ça fait que je
4 l'ai gardé.

5 Q. **[568]** Peut-être j'ai mal entendu, mais j'ai compris
6 quand vous expliquiez qu'il vous donne l'argent et
7 vous faites un chèque.

8 R. Non.

9 Q. **[569]** Vous avez dit « c'est souvent comme ça que ça
10 marche ». Est-ce que j'ai mal compris?

11 R. Bien, mettons que... bien, je pense, c'est la
12 pratique là jusqu'à un certain point que si vous
13 avez un voyage, les gens veulent mettons rendre ça
14 officiel que c'est la personne qui est invitée qui
15 a payé vraiment. Souvent c'est remboursé d'avance,
16 c'est remboursé.

17 Q. **[570]** Ça vous est arrivé plus d'une fois dans votre
18 carrière de vous faire donner de l'argent pour
19 pouvoir payer votre voyage que, dans le fond, vous
20 ne payez pas?

21 R. Bien, ça m'est arrivé un voyage de pêche pour
22 Natashquan, ça m'est arrivé. Mais, c'est arrivé, de
23 mémoire, deux fois. Puis après, on a cessé ça, ça
24 ne donne rien.

25 Q. **[571]** Vous voulez dire cesser de faire des voyages

1 ou cesser de payer pour...

2 R. Non, cesser de payer d'avance pour essayer de
3 couvrir quelque chose. Bon.

4 Q. **[572]** Qu'est-ce que vous voulez dire « ça ne
5 servait à rien »?

6 R. Bien, ça ne servait à rien... Ça aurait permis,
7 s'il y avait eu mettons une enquête sur ça, de
8 mentir et le reste et le reste. Je pense que ça ne
9 valait pas la peine de rentrer à travers une
10 affaire comme ça.

11 Q. **[573]** Donc, monsieur Leclerc, du moins, de façon
12 contemporaine et c'est le même contrat, vous fait
13 ce cadeau-là, si je peux le qualifier d'ainsi, de
14 sept mille dollars (7 000 \$). Est-ce que monsieur
15 Chagnon, je fais encore un pas en arrière,
16 relativement à l'usine d'infiltration, est-ce que
17 vous, il vous a... est-ce que monsieur Charron vous
18 a donné un cadeau?

19 R. Oui, c'est arrivé deux... mettons pas... deux fois
20 cinq mille (5 000 \$) en général, de mémoire.

21 Q. **[574]** Puis c'était en lien avec ce contrat-là?

22 R. C'est peut-être pas tout en lien avec ce contrat-
23 là, c'est peut-être avec... Parce que Laval,
24 naturellement, parallèle... Je sais qu'à Saint-
25 Jérôme, il y a eu un montant de cinq mille

1 (5 000 \$) qui a été donné, qu'on peut attribuer à
2 Saint-Jérôme. L'autre, il est peut-être de Laval.

3 Q. **[575]** Est-ce que ce montant-là de cinq mille
4 (5 000 \$) qui vous a été remis par monsieur Chagnon
5 d'ABC Rive-Nord était en lien avec des quantités
6 additionnelles?

7 R. Il n'était pas en lien, c'était... c'était un
8 cadeau spontané, on peut dire.

9 Q. **[576]** Est-ce qu'il y a de la collusion à Saint-
10 Jérôme selon vous?

11 R. Oui.

12 Q. **[577]** Comment s'articule-t-elle?

13 R. Cette collusion-là est gérée par les ingénieurs
14 du... par un ingénieur, mais du service, du
15 service... on n'appelle pas ça du génie, mais... en
16 tout cas, du service là là-bas. Puis c'est un peu
17 sur le même principe de Laval... que Laval.
18 C'est... ils déterminent quel contrat nous est
19 alloué.

20 Q. **[578]** Et vous dites, c'est le responsable de ce
21 qu'on pourrait appeler le service d'ingénierie de
22 Saint-Jérôme...

23 R. Oui.

24 Q. **[579]** ... qui dicte ça? C'est quoi son nom?

25 R. Il y a deux personnes, le premier c'était

1 Richard... Richard Bégin.

2 Q. [580] D'accord.

3 R. Puis au moment de sa retraite, il a été remplacé
4 par... j'ai un blanc de mémoire, excusez. Je ne me
5 rappelle pas.

6 Q. [581] On s'apprête à prendre la pause pour l'heure
7 du lunch, vous aurez l'occasion d'y réfléchir.

8 R. Oui.

9 Q. [582] Juste avant de prendre...

10 R. Je le connais, mais mettons que, pour le moment, je
11 ne m'en rappelle pas.

12 Q. [583] Parfait. Juste avant de prendre la pause,
13 l'onglet 17, c'est un peu les mêmes tableaux
14 préparés par la Commission concernant l'octroi de
15 contrats à Saint-Jérôme par des firmes
16 d'ingénierie.

17 LA GREFFIÈRE :

18 707.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 On va le produire effectivement sous 63P-707.

21

22 63P-707 : Valeur des contrats octroyés par la
23 Ville de Saint-Jérôme aux firmes de
24 génie-conseil entre 1996 et 2012

25

1 R. Éric Frigon.

2 Q. [584] Ah! Éric Frigon, donc qui a remplacé monsieur
3 Bégin à sa retraite.

4 R. Oui.

5 Q. [585] Parfait. Il nous reste quelques
6 municipalités, sauf qu'il est midi trente
7 (12 h 30), donc dans ces circonstances, je
8 suggérerais de suspendre pour l'heure du lunch.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Parfait.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Merci. Bon appétit à tous.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui. J'aimerais savoir, est-ce que des gens vont
15 contre-interroger?

16 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

17 Jean-François Longtin, Ville de Laval, cinq
18 minutes.

19 Me DANIEL ROCHEFORT :

20 Possiblement cinq minutes aussi, si vous permettez.

21 Me DENIS HOULE :

22 Quelques questions, plus que cinq minutes, mais pas
23 trop long.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Parfait. Alors, bon appétit à tous.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2 REPRISE DE L'AUDIENCE

3

4 LA GREFFIÈRE :

5 Monsieur Roger Desbois, vous êtes sous le même
6 serment.

7 R. Merci.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[586]** Alors, Monsieur Desbois, avant de suspendre
10 pour la période de lunch, on avait terminé de faire
11 le survol de la Ville de Saint-Jérôme quant à votre
12 implication dans cette municipalité-là. On était
13 donc rendu, si on suit l'ordre qu'on s'était donné,
14 à la Municipalité de Sainte-Thérèse.

15 R. Sainte-Thérèse, oui.

16 Q. **[587]** Oui. Pouvez-vous nous expliquer peut-être sur
17 la même structure, donc élection deux mille cinq
18 (2005), deux mille neuf (2009) et ensuite...

19 R. Oui, oui.

20 Q. **[588]** ... activités collusoires?

21 R. Oui.

22 Q. **[589]** Qu'est-ce qui s'est passé de votre côté au
23 niveau de la Municipalité de Sainte-Thérèse?

24 R. Saint-Thérèse, excusez, l'élection deux mille cinq
25 (2005), mettons j'ai fourni cinq mille dollars

1 (5 000 \$) pour l'élection de Sylvie Surprenant.

2 Q. [590] Donc, qui était candidate à la mairie en deux
3 mille cinq (2005).

4 R. Candidate à la mairie, oui, oui. Bon. Vous voulez
5 que... Bon. J'ai remis cet argent-là à Jean-Guy...
6 Jean-Guy Chartrand.

7 Q. [591] D'accord. Est-ce que vous le connaissiez
8 monsieur Chartrand?

9 R. Très peu, je l'ai vu à peu près cette fois-là.

10 Q. [592] Et pourquoi lui? Pourquoi monsieur Chartrand
11 plutôt que directement à madame Surprenant ou
12 quelqu'un...

13 R. Non, mais c'est lui qui... c'était la personne qui
14 s'occupait du financement pour elle, je ne le
15 connais pas plus que ça, mais...

16 Q. [593] Donc, c'est lui qui vous a approché?

17 R. Oui, il m'a approché, il est venu me voir, puis je
18 lui ai remis le cinq mille dollars (5 000 \$).

19 Q. [594] Est-ce que vous vous souvenez si madame
20 Surprenant a gagné ses élections?

21 R. Elle a gagné ses élections, oui.

22 Q. [595] Le cinq mille dollars (5 000 \$), c'était de
23 l'argent comptant, je présume?

24 R. Oui, c'est de l'argent comptant, oui.

25 Q. [596] Qui provenait de votre...

1 R. Non, non.

2 Q. **[597]** ... réserve personnelle ou de Montréal?

3 R. Non. En deux mille cinq (2005), c'est encore
4 Montréal.

5 Q. **[598]** Donc, toujours monsieur Benoit.

6 R. Toujours monsieur Benoit, oui.

7 Q. **[599]** En deux mille neuf (2009)?

8 R. Deux mille neuf (2009), un autre cinq mille dollars
9 (5 000 \$). Le monsieur qui était venu me voir,
10 c'était monsieur Desjardins.

11 Q. **[600]** Est-ce que c'était toujours pour l'équipe de
12 madame Surprenant?

13 R. Toujours l'équipe de madame Surprenant.

14 Q. **[601]** Et cette fois-ci, c'est monsieur Desjardins
15 qui vous a approché encore une fois?

16 R. Oui, il m'a appelé, puis il est venu me voir.

17 Q. **[602]** D'accord.

18 R. Puis je lui ai remis le cinq mille dollars
19 (5 000 \$).

20 Q. **[603]** C'est cinq mille dollars (5 000 \$)?

21 R. Oui.

22 Q. **[604]** Également à ce moment-là.

23 R. Oui, même montant.

24 Q. **[605]** Lui, il vous avait demandé cinq mille
25 (5 000 \$)?

1 R. Il m'avait demandé plus quand il est venu. Il
2 m'avait demandé dix mille (10 000 \$), puis je ne
3 voyais pas beaucoup l'intérêt de lui donner dix
4 mille (10 000 \$), puis je lui ai dit : « Moi, je
5 vais me limiter à cinq mille (5 000 \$) », puis
6 c'est ça qu'il avait accepté, puis je n'ai pas eu
7 d'autre nouvelle.

8 Q. **[606]** Est-ce que vous vous souvenez si, en deux
9 mille cinq (2005), on vous avait demandé également
10 dix mille (10 000 \$) ou on vous avait demandé cinq
11 mille (5 000 \$)?

12 R. Non. En deux mille cinq (2005), c'était cinq mille
13 (5 000 \$).

14 Q. **[607]** C'était cinq mille (5 000 \$).

15 R. Je n'ai pas eu de demande additionnelle.

16 Q. **[608]** Est-ce que vous vous souvenez si madame
17 Surprenant a gagné ses élections en deux mille neuf
18 (2009)?

19 R. Elle a gagné aussi ses élections en deux mille neuf
20 (2009).

21 Q. **[609]** Et cette somme provenait de quel endroit?

22 R. La deuxième, elle provenait de ma banque à moi.

23 Q. **[610]** Est-ce qu'il y a des activités collusoires, à
24 votre connaissance personnelle, dans la Ville de
25 Sainte-Thérèse?

1 R. Il y en a... il y en a énormément moins. Excusez.
2 Ville de Sainte-Thérèse a son propre service du
3 génie, puis ils gardent à peu près tous les
4 mandats, certains mandats sont donnés à
5 l'extérieur, mais très peu nombreux. Les mandats ne
6 dépassent... sont toujours dans la fourchette du
7 vingt-cinq à cent (25 000 \$-100 000 \$), puis c'est
8 toujours des mandats un peu spéciaux. En ce sens
9 que mettons ce n'est pas du conventionnel, égout,
10 aqueduc, ce genre de choses-là, ce sont toutes des
11 affaires un petit peu spéciales.

12 Q. **[611]** Donc, dans des domaines plus spécialisées...

13 R. Oui, c'est ça.

14 Q. **[612]** ... que les trucs plus généraux...

15 R. Oui. C'est ça.

16 Q. **[613]** ... comme vous avez mentionnés à l'instant.

17 R. Je ne dis pas que ce n'est pas arrivé dans ce
18 domaine-là, mais en général, tous les projets
19 standards étaient gardés par l'ingénieur de la
20 Ville.

21 Q. **[614]** Pourquoi vous avez dit, au début de votre
22 réponse à la dernière question « plus maintenant »
23 ou quelque chose comme ça, au niveau de la
24 collusion. Je vous demandais s'il y avait des
25 activités collusoires, vous avez disiez « Ah!

1 Beaucoup moins qu'avant ».

2 R. Non non. J'ai dit, non, très peu.

3 Q. **[615]** Ah, très peu, pardon.

4 R. Très peu.

5 Q. **[616]** J'ai mal compris.

6 R. Très, très peu. Puis, il n'y a pas de système en
7 place. À Sainte-Thérèse, on est deux ingénieurs-
8 conseils. Dessau et nous.

9 Q. **[617]** O.K.

10 R. Puis, s'il y a un appel d'offres, on a juste à
11 faire un appel à l'autre, puis... Il n'y a pas
12 de... Il n'y a pas de direction de la part de
13 l'ingénieur de la Ville. L'ingénieur de la Ville...

14 Q. **[618]** Entre vous... Vous êtes, les deux, invités
15 tout le temps...

16 R. On est deux...

17 Q. **[619]** ... parce que c'est rarement des mandats
18 de...

19 R. On est deux invités, puis s'il y a quelque chose
20 d'intéressant, bien, on s'appelle, puis c'est... On
21 s'appelle puis c'est tout, là.

22 Q. **[620]** En disant, « Prends celui-là, je prendrai le
23 prochain », ou quelque chose comme ça?

24 R. C'est peut-être dirigé, mais... En tout cas. Ça
25 arrive tellement peu souvent que je n'ai pas

1 beaucoup d'histoires en arrière.

2 Q. [621] O.K. À la Ville de Lorraine.

3 R. Je pense qu'il faut revenir sur Sainte-Thérèse.

4 Q. [622] Ah! Oui. Allez-y.

5 R. Sainte-Thérèse, l'intérêt que nous avons, que nous
6 avons à Sainte-Thérèse, c'était l'usine
7 d'épuration. L'usine de filtration.

8 Q. [623] Ah, d'accord.

9 R. Bon. C'est pour ça un peu qu'on avait intérêt,
10 parce que... Bon. À Sainte-Thérèse, le mandat a été
11 demandé, je ne me rappelle pas, là, deux mille cinq
12 (2005), deux mille six (2006) ou avant, je ne sais
13 pas. Je sais qu'on a un document, là, mais je ne me
14 rappelle pas le montant. Ce qu'on avait fait...
15 C'était un mandat important. Ce qu'on avait fait,
16 nous et Dessau, c'était de s'associer ensemble, de
17 créer un consortium, puis de présenter une offre.
18 Bon.

19 Mais cette usine-là était à travers...
20 Mettons, l'appel d'offres était pour l'ensemble du
21 Québec. Ce n'était pas limité, naturellement, au
22 marché local. C'était... Ça fait qu'on s'est
23 associé ensemble, puis on a obtenu le mandat.

24 (14:10:02)

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[624]** En libre compétition, ou en...

3 R. Je ne peux pas dire. Je ne peux pas dire. Encore
4 là, moi je m'occupais pas directement du côté
5 assainissement, mais c'était Dessau, soixante-six
6 pour cent (66 %), nous trente-quatre pour cent
7 (34 %). Ça fait que le leader, à l'intérieur de ce
8 projet-là, c'était encore Dessau. Je ne peux pas
9 dire que c'en était, je ne peux pas dire que ça
10 n'en était pas.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Q. **[625]** Je vais peut-être vous aider à répondre à la
13 question de monsieur le Commissaire...

14 R. Oui.

15 Q. **[626]** ... avec le document en question, et je
16 demanderais cette fois-ci à madame Blanchette
17 d'exposer l'onglet 18. Un procès-verbal de la Ville
18 de Sainte-Thérèse.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Sous la cote 708?

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 S'il vous plaît, oui. 63P-708.

23

24 63P-708 : Extrait du livre des délibérations du
25 conseil municipal de la Ville de

1 Sainte-Thérèse - Contrat 2005-02

2

3 Q. **[627]** Et si on peut aller à la deuxième page... La
4 première page, c'est les informations habituelles
5 sur l'appel d'offres et tout. Puis... On peut
6 arrêter ici, Madame Blanchette. On voit les
7 résultats du comité de sélection. Je vous
8 demanderais de prendre quelques instants pour les
9 étudier, et après j'aurai peut-être quelques
10 questions pour vous. Je peux... SNCL, ça c'est...
11 Est-ce que c'est SNC...

12 R. SNC-Lavalin.

13 Q. **[628]** Bon. Puis c'est le consortium à gauche.

14 R. Oui. Il y a Soprin, ça, je ne savais pas qu'ils
15 étaient là. Mais...

16 Q. **[629]** Bien, c'est Dessau-Soprin.

17 R. Ah, De... Ah bon!

18 Q. **[630]** Oui oui.

19 R. D'accord. À ce moment-là ils étaient, oui, ils
20 venaient d'acheter Soprin. Ils avaient ce nom-là,
21 c'est vrai.

22 Q. **[631]** Donc, on voit là différents critères
23 d'évaluation. Peut-être ceux... Votre
24 compréhension, description du mandat, Tecslut 10,
25 Tecslut Dessau 10, versus 6 pour SNC. Projets

1 réalisés dans le bassin de la Rivière des Mille-
2 Iles, 8.8 sur 10 pour votre consortium, 0 SNC.
3 Après ça on voit les connaissances plus
4 spécifiques, là, où on voit que votre consortium
5 domine, c'est le cas de le dire.

6 R. Oui.

7 Q. **[632]** Un peu... En fait, à tous les chefs, sauf les
8 chefs généraux d'expertise générale. Et on voit, à
9 la fin, 52, et on se rappelle que la note, c'est
10 70?

11 R. Oui.

12 Q. **[633]** 52 pour SNC, et 93.8 pour votre consortium.
13 De votre expérience, puis je vous demande de me
14 répondre dans la mesure du possible, est-ce qu'à
15 première vue ça semble être un contrat qui, au
16 niveau du comité de sélection, il s'est passé
17 quelque chose, pour qu'il y ait des scores aussi...

18 R. Bien, il faut remonter, naturellement, item par
19 item, là, que... Les items qui ont été choisis.

20 Q. **[634]** Mais ça, on va... On va le faire, l'exercice.

21 R. Ah, d'accord.

22 Q. **[635]** Parce que je vois, par exemple, un item comme
23 « Projets réalisés dans le bassin de la Rivière des
24 Mille-Iles », après ça « Connaissance des procédés
25 sélectionnés, Actiflo, Ozonation, Filtration

1 biologique », ça je présume que c'est des procédés
2 dans la matière de filtration...

3 R. Oui.

4 Q. **[636]** On voit ici que, avec les chiffres qui sont à
5 l'écran, en partant, SNC n'a aucune chance, là.

6 R. Non.

7 Q. **[637]** À votre connaissance personnelle, est-ce que
8 c'est possible que les critères, ce genre de
9 critères-là sont un peu, comment je pourrais
10 dire...

11 R. Mettons, pensés d'avance.

12 Q. **[638]** Oui. Pensés pour faire en sorte que Dessau et
13 Tecsult obtiennent le contrat...

14 R. Bien, il y a des... Ce qu'on voit...

15 Q. **[639]** En fonction de votre expérience?

16 R. Bien, mettons, c'est sûr que un projet réalisé dans
17 le bassin de la rivière des Mille-Îles, bien, c'est
18 sûr qu'il y a à peu près juste Dessau et nous qui
19 en avons réalisé dans le passé.

20 Q. **[640]** Donc, en mettant ce critère-là...

21 R. En mettant ce critère-là, bien, ça désavantage
22 naturellement SNC. Actiflo et... moi, je ne connais
23 pas tellement...

24 Q. **[641]** Les usines.

25 R. Ça c'est des... je pense que c'est... Actiflo,

1 ozonation, c'est des domaines où on était à la fine
2 pointe chez nous. Je ne sais pas si SNC utili...
3 parce que, dans la filtration, vous avez
4 diverses... comment ils appellent ça donc, procédés
5 utilisés. Naturellement, ce choix-là peut-être,
6 naturellement, nous avantageait. Avantageait
7 Tecsult.

8 Q. **[642]** Traditionnellement, quelle firme de génie est
9 associée à la Ville de Sainte-Thérèse?

10 R. Firmes de génie, nous sommes les deux seules.

11 Q. **[643]** Vous êtes les deux seules.

12 R. Oui.

13 (14:14:16)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[644]** Alors, c'est pour ça que, même dans la
16 compréhension et la description du mandat, déjà là,
17 vous ne pensez pas qu'il y avait un problème ou que
18 c'était déjà arrangé avec...

19 R. C'est possible que ça ait été orienté.

20 Q. **[645]** Une façon polie de dire que c'était arrangé?

21 R. Oui.

22 Q. **[646]** O.K.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[647]** Est-ce qu'il y avait d'autre chose que vous
25 voulez mentionner sur Sainte-Thérèse?

1 R. Non, en fin de compte, c'est... c'est ça.

2 Q. [648] Ça fait le tour de la question. Parfait.

3 R. Parce que, Madame Charbonneau, je n'étais pas mêlé
4 à celle-là, je ne peux pas répondre. Je vois bien
5 comme vous, je fais le constat comme vous, ça
6 semble... c'est tout ce que je sais.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [649] Oui, je comprends tout à fait ça, mais c'est
9 parce que c'est vous qui dites que les deux seules
10 entreprises qui étaient à Ville... à Sainte-Thérèse
11 c'était Dessau et SNC.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Et Tecsalt.

14 R. Tecsalt.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [650] Et Tecsalt.

17 R. Oui.

18 Q. [651] Alors donc... Ah! SNC n'était pas du tout à
19 Sainte-Thérèse?

20 R. Non.

21 Q. [652] Mais on s'entend pour dire que Dessau avait
22 la compétence, au moins, pour comprendre et décrire
23 le mandat qu'on demandait de faire?

24 R. Oui. De mémoire, cette usine-là avait été
25 originalement construite par Dessau. Originalement,

1 je crois, de mémoire. C'est sûr que ça part avec un
2 avantage démesuré.

3 Q. **[653]** O.K.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[654]** Donc, maintenant si on passe à la
6 Municipalité de Lorraine.

7 R. Oui.

8 Q. **[655]** Toujours selon la même structure, en deux
9 mille cinq (2005), est-ce que vous avez été actif à
10 Lorraine?

11 R. Oui. Oui. En deux mille cinq (2005), oui.

12 Q. **[656]** De quelle manière?

13 R. Bien, avec le financement de parti.

14 Q. **[657]** Quel parti avez-vous financé, en deux mille
15 cinq (2005)?

16 R. C'était le parti de Boniface Dalle-Vedove.

17 Q. **[658]** Et à quelle hauteur avez-vous financé ce
18 parti-là?

19 R. À la hauteur de dix mille (10 000 \$).

20 Q. **[659]** En argent comptant toujours?

21 R. En argent comptant.

22 Q. **[660]** Qui vous a fait cette demande-là?

23 R. En provenance de Montréal.

24 Q. **[661]** Non, je ne parle pas de la...

25 R. La demande?

1 Q. **[662]** Oui, qui...

2 R. La personne qui est venue me voir c'est Mario
3 Proulx, qui m'a appelé puis qui est venu me voir.

4 Q. **[663]** C'est qui Mario Proulx?

5 R. Mario Proulx c'est un... c'est le collecteur pour
6 ce parti-là. C'est lui qui venait chercher
7 l'argent.

8 Q. **[664]** Savez-vous s'il avait un titre particulier,
9 monsieur Proulx?

10 R. Il est avocat de profession mais c'est tout ce que
11 je sais.

12 Q. **[665]** Est-ce que vous avez été bien heureux, en
13 deux mille cinq (2005), ou plutôt chanceux,
14 devrais-je dire, en deux mille cinq (2005), est-ce
15 que vous avez gagné vos élections?

16 R. Oui. Oui, on a été... monsieur Dalle-Vedove a été
17 élu.

18 Q. **[666]** Et, en deux mille neuf (2009), est-ce que
19 vous avez également été actif au niveau municipal?

20 R. La même chose. On a...

21 Q. **[667]** Qu'est-ce que vous voulez dire par « la même
22 chose »?

23 R. On était encore présent en fournissant pour la
24 campagne de monsieur Dalle-Vedove.

25 Q. **[668]** D'accord.

1 R. C'était un petit peu particulier parce qu'il y
2 avait un mandat que... qui avait été demandé à
3 Ville de Lorraine concernant le boulevard Chambord.
4 Ça c'était en deux mille huit (2008), deux mille
5 neuf (2009), là, beaucoup avant les élections.
6 Puis, moi, j'avais favorisé une entreprise pour
7 obtenir le contrat. J'avais une raison en
8 particulier, c'est une entreprise qui travaillait
9 très bien. Deuxièmement, c'est une entreprise qui
10 pouvait soumissionner assez bas, même dans un
11 environnement de collusion. Puis j'avais une
12 certaine crainte que ce projet-là se fasse défoncer
13 par... par une collusion peut-être avec... mettons,
14 qui se serait installée.

15 Q. **[669]** Quand vous dites « défoncer », ça veut dire
16 les prix...

17 R. Oui, mettons... oui, défoncer l'estimé.

18 Q. **[670]** Beaucoup supérieur à... O.K., défoncer
19 l'estimé. D'accord.

20 R. Bon. Ça fait que cette entreprise-là, mettons, je
21 l'ai... en fin de compte, pour l'aider, je lui ai
22 simplement donné la liste des soumissionnaires.
23 Elle a obtenu le mandat. Elle a fait le tour, je
24 suppose. Puis...

25 Q. **[671]** Est-ce que, en échange...

1 R. En échange, il y avait... Mettons qu'il y avait une
2 entente, qu'il y avait un montant prévu pour les
3 élections.

4 Q. **[672]** Combien?

5 R. Dix mille (10 000 \$), dix mille dollars (10 000 \$).

6 Q. **[673]** Je dois comprendre que la personne de cette
7 entreprise-là vous a remis dix mille dollars
8 (10 000 \$) en argent comptant?

9 R. Oui.

10 Q. **[674]** Pour des fins électorales?

11 R. Pour des fins électorales. Puis que j'ai remis à la
12 même personne, Mario Proulx.

13 Q. **[675]** Combien vous lui avez remis?

14 R. Moi, je lui ai remis au total douze mille
15 (12 000 \$), dix mille (10 000 \$) qui provenait de
16 l'entreprise et deux mille (2000 \$) qui provenait
17 de moi.

18 Q. **[676]** Quand vous dites de vous, c'est de votre
19 réserve toujours?

20 R. Toujours la même chose.

21 Q. **[677]** Et ce douze mille-là (12 000 \$) a été requis
22 par qui? Qui vous en fait la demande en deux mille
23 huit (2008), deux mille neuf (2009) pour cet
24 argent-là?

25 R. De mémoire, c'est monsieur le maire qui m'avait

1 indiqué qu'à la hauteur de douze mille (12 000 \$).

2 Q. [678] O.K. Et vous le remettez à qui?

3 R. À monsieur Mario Proulx.

4 Q. [679] Et on parle de quel entrepreneur qui vous a
5 remis dix mille dollars (10 000 \$)?

6 R. C'était Entreprises Maisonneuve, Charles
7 Maisonneuve de mémoire.

8 Q. [680] Quel individu vous a physiquement remis le
9 dix mille dollars (10 000 \$)?

10 R. Pierre Maisonneuve.

11 Q. [681] Je vous demanderais, Madame Blanchette, on va
12 déposer sous la pièce, sous la cote 63P-709
13 l'onglet 19, qui se trouve dans le fond être
14 l'extrait du procès-verbal octroyant aux
15 Entreprises Charles Maisonneuve le contrat dont le
16 témoin nous a entretenu dans les dernières minutes.

17

18 63P-709 : Extrait du procès-verbal de la Ville
19 de Lorraine du 8 juillet 2008 -
20 Résolution 2008-07-154

21

22 Est-ce que c'est la seule fois que... Dans ce
23 dossier-là, est-ce que c'est la seule fois que
24 monsieur Maisonneuve vous a donné de l'argent?

25 R. Oui, oui.

1 Q. **[682]** Ce dix mille dollars (10 000 \$) là?

2 R. Absolument. Ah oui, mais une chose il ne faut pas
3 que j'oublie, c'est qu'il m'a donné dix mille
4 dollars (10 000 \$) concernant la politique, puis il
5 m'a... Sans lui avoir demandé, il m'a donné dix
6 mille dollars (10 000 \$) pour moi, parce qu'il
7 avait été content de son contrat.

8 Q. **[683]** Est-ce que c'est en lien avec l'octroi de
9 quantités additionnelles?

10 R. Non, pas nécessairement. Mais il avait l'air être
11 très heureux du contrat qu'il venait de réaliser.

12 Q. **[684]** Ce dix mille (10 000 \$) là est allé?

13 R. Dans la...

14 Q. **[685]** Dans votre fonds?

15 R. C'est ça.

16 Q. **[686]** Qu'on appelle maintenant. Collusion, est-ce
17 qu'il y a de la collusion à Lorraine de quelque
18 façon que ce soit?

19 R. Lorraine, il y a deux firmes environ en gros : CIMA
20 et nous. Dessau a été là à un moment donné, mais en
21 tout cas, c'était Dessau... c'était, excusez, CIMA
22 et nous qui étaients présents. Ce n'est pas une
23 ville qui donne énormément de mandats. Ce genre de
24 mandats-là était encore à l'intérieur de la...
25 excusez, je vais... était encore à l'intérieur de

1 la fourchette vingt-cinq à cent (25-100). Puis en
2 général, c'est un par année au maximum.

3 Q. **[687]** Ça marche sur invitation?

4 R. Ça marche sur invitation. Puis encore là, bien,
5 c'est un ou l'autre naturellement. Puis le dernier
6 avait été orienté par le d.g. de la Ville, monsieur
7 Denis Leclerc.

8 Q. **[688]** Qu'est-ce que vous voulez dire?

9 R. Orienté, mettons... Orienté en ce sens que me dire
10 à moi, celui-là est à toi, celui-là... Il y avait
11 un mandat qu'il m'avait dit : « Ça, c'est à toi. »

12 Q. **[689]** Puis qu'est-ce que vous avez fait quand il
13 vous a dit ça? Vous avez appelé CIMA?

14 R. J'ai appelé CIMA simplement.

15 Q. **[690]** Puis il n'y a pas eu de problème?

16 R. Non.

17 Q. **[691]** À qui vous avez parlé chez CIMA?

18 R. C'est Louis Farley.

19 Q. **[692]** J'ai oublié de vous poser une question avant.

20 Au niveau des élections deux mille neuf (2009),
21 est-ce que monsieur Dalle-Vedove va gagner?

22 R. Non, il a perdu. Il a perdu en deux mille neuf
23 (2009).

24 Q. **[693]** Est-ce que vous vous souvenez qui a gagné?

25 R. Oui. C'est Ramez Ayoub.

1 Q. **[694]** Est-ce que vous l'avez rencontré
2 postérieurement aux élections monsieur Ayoub?

3 R. Je l'ai rencontré dans un cadre un peu spécial.

4 Q. **[695]** C'est-à-dire?

5 R. Bon. Bien, dans un premier temps, je l'ai félicité
6 pour ses élections. Bon. Puis ce qu'il m'a
7 mentionné... J'ai dit : « Si tu as besoin de moi un
8 jour, bien, je suis toujours là. » Parce qu'on se
9 connaissait, parce que monsieur Ayoub faisait
10 partie de l'équipe de monsieur Dalle-Vedove. Puis,
11 moi, ce qu'il m'a dit, il dit : « Roger, je t'aime
12 bien, mais j'ai des nouveaux amis. » Ça a arrêté
13 là. Par contre, il est arrivé, le long de la 640,
14 un mur écran en terre qui s'était effondré, qui
15 s'était partiellement effondré. Puis il avait
16 essayé d'avoir l'expertise de... mettons à travers
17 des laboratoires. Puis en fin de compte, il ne l'a
18 pas trouvée. Ça fait qu'il est venu... Mettons, il
19 m'a rappelé pour que je lui fournisse l'expertise
20 pour l'aider...

21 Q. **[696]** Sur ce problème-là?

22 R. ... sur ce problème-là, oui. Mais c'était...
23 contrat comme ça, là, d'ailleurs, on n'est pas
24 passé à travers la Loi 106 parce que c'était un
25 contrat qui était jugé en urgence parce qu'il y a

1 une partie qui s'était effondrée puis il y avait
2 une autre partie qui était dangereuse. Ça fait
3 que...

4 Q. **[697]** Donc, ça a été agréé directe...

5 R. ... ça a été agréé directement. C'est la seule
6 chose que j'ai faite pour Ville de Lorraine, après
7 l'élection de deux mille neuf (2009). Mais il n'y a
8 pas eu de questions, c'était service à rendre, là.

9 Q. **[698]** C'était urgent puis vous étiez...

10 R. Oui.

11 Q. **[699]** ... vous aviez... pas vous, mais votre équipe
12 avait des...

13 R. Bien, Tecsuit avait l'expérience des barrages,
14 mettons, dans le Grand Nord et le reste, et le
15 reste puis mettons, on avait toute l'équipe
16 nécessaire qu'ils avaient besoin puis c'est pour ça
17 que je lui avais offert.

18 Q. **[700]** D'accord. L'avant-dernière munic... est-ce
19 qu'il y a d'autre chose sur Lorraine que vous
20 voulez ajouter, Monsieur Desbois?

21 R. Non, merci encore.

22 Q. **[701]** Bois-des-Filion?

23 R. Bois-des-Filion, on va être tranquille, celle-là,
24 financement zéro, ça fait que ça règle le problème
25 pour le financement. Il n'y a jamais... moi... ça

1 fait très longtemps qu'on est à Lorraine puis on
2 n'a jamais rien donné puis il ne nous a jamais rien
3 demandé surtout.

4 Q. **[702]** Qu'est-ce qui fait que Bois-des-Filion...
5 vous avez dit Lorraine, vous vouliez dire...

6 R. Excusez, Bois-des-Filion...

7 Q. **[703]** Bois-des-Filion...

8 R. ... je m'excuse, oui, je m'excuse.

9 Q. **[704]** Quand vous dites « il n'y a pas de
10 financement », qu'est-ce qui fait en sorte que
11 c'est différent à Bois-des-Filion que les autres
12 municipalités environnantes?

13 R. Bien, c'est le choix de Paul Larocque. Paul
14 Larocque est le maire de... c'est son choix à lui.
15 Moi, je lui ai déjà demandé: « Est-ce que je peux
16 faire quelque chose pour les élections »? Il dit:
17 « Non ». La façon, je pense, qu'il fonctionnait, je
18 pense que ses conseillers donnaient un montant,
19 mille dollars (1 000 \$), des petites choses comme
20 ça puis lui, il fournissait la balance. Puis il
21 allait en élection de ses propres... de son... avec
22 ses propres moyens puis il ne nous devait rien puis
23 nous autres, on ne lui devait rien non plus.

24 Q. **[705]** On parle d'une municipalité de combien
25 environ, d'âmes?

1 R. C'est un peu plus petit, mais c'est quand même sept
2 millions d'habitants.

3 Q. [706] Sept...

4 R. Sept mille (7 000). Je commence à être fatigué un
5 peu, je pense, sept mille (7 000) habitants,
6 excusez-moi, sept mille (7 000) habitants.

7 Q. [707] Donc, malgré l'absence de demande de
8 financement, comment ça se passe au niveau de
9 l'octroi des contrats pour les firmes d'ingénierie,
10 bien entendu?

11 R. Sur le territoire, il y a deux firmes qui sont un
12 peu plus act... qui sont actives, il y a déjà eu
13 d'autres firmes, mais c'est deux firmes qui sont
14 actives, mettons, toujours reliées au volume
15 potentiel, là, il y a nous puis il y a Triax, qui
16 sommes sur le territoire. On a eu au cours des
17 dernières années toujours le programme... on avait
18 fait une étude sur... à la largeur de la Ville, sur
19 l'état des chaussées, une petite étude qui montrait
20 l'état d'avancement de détérioration. Suite à ça,
21 chaque année, on obtenait ou à peu près chaque
22 année, on obtenait un mandat de réfection de
23 chaussée dans cet esprit-là. Bon, il y avait
24 d'autres mandats que nous, on ne touchait pas, ça
25 fait que quand le mandat de chaussée sortait, moi,

1 j'appelais Triax puis on s'entendait ensemble. En
2 tout cas, c'était à moi puis ça arrivait de son
3 côté que c'était pour lui, mais...

4 Q. [708] Donc, la collusion était entre...

5 R. Entre...

6 Q. [709] ... entre vous, il n'y avait pas
7 d'instructions ou directions de la Ville?

8 R. Bien, il y a...

9 Q. [710] ... de la municipalité?

10 R. Bien, il ne faut pas que je dise ça, parce que
11 naturellement, la Ville souhaitait que ça soit le
12 même qui, d'année en année, s'occupe de la
13 réfection de chaussée. Donc, ils ne voulaient pas
14 aller en appel d'offres, mettons, ils ne voulaient
15 pas, mettons, ils souhaitaient qu'on soit là, vu
16 qu'on... qu'on obtienne le mandat.

17 Q. [711] Pour quelle raison, selon vous?

18 R. Bien, il y a une question de continuité au niveau,
19 mettons, de l'approche face à la réfection de ces
20 chaussées-là, l'expertise qu'on acqué... qui était
21 acquise à partir de chaque contrat. C'était leur
22 choix, là qui... c'était leur choix.

23 Q. [712] Mascouche... excusez-moi, Bois-des-Filion,
24 est-ce qu'il y avait autre chose que vous voulez
25 ajouter?

1 R. Non, c'est ça.

2 Q. [713] O.K. On termine avec Mascouche.

3 R. Mascouche. Mascouche, ce n'est pas une ville qui
4 nous appar... bien, mettons... excusez, il ne faut
5 pas que je dise ça comme ça. Je vais commencer
6 tranquillement. Deux mille cinq (2005), moi, j'ai
7 été approché par Serge Hamelin pour financer sa
8 campagne électorale. On s'était rencontré puis bon,
9 il me parlait, à ce moment-là, pour la campagne à
10 la hauteur de trente mille (30 000 \$).

11 Q. [714] O.K., je vous arrête un instant.

12 R. Oui.

13 Q. [715] Serge... qui est Serge Hamelin? Le candidat à
14 la mairie deux mille cinq (2005)?

15 R. C'était le candidat à la mairie de deux mille cinq
16 (2005).

17 Q. [716] Contre qui se présentait-il?

18 R. Il se présentait contre monsieur Marcotte.

19 Q. [717] Donc, je comprends qu'il n'a pas gagné ses
20 élections?

21 R. Il n'a pas gagné, non. Non.

22 Q. [718] Parfait. Donc, et vous vous rencontrez?

23 R. Oui.

24 Q. [719] Vous étiez rendu à nous dire qu'il vous
25 demande trente mille dollars (30 000 \$)?

1 R. Oui. Oui. Naturellement, on était dans le cadre de
2 la Loi 106, puis moi j'ai dit, « Trente mille
3 (30 000), ça ne m'intéresse pas du tout. J'ai dit,
4 d'une façon ou d'une autre, avec la Loi 106, on ne
5 peut pas travailler... Je ne peux pas être seul. »
6 Ça fait que j'avais demandé à CIMA de m'accompagner
7 dans cette campagne de financement.

8 Q. [720] Est-ce qu'ils ont...

9 R. Pour séparer...

10 Q. [721] Est-ce qu'ils ont accepté?

11 R. Ils ont accepté, oui.

12 Q. [722] Je m'excuse, je vous ai interrompu. Vous
13 disiez pour séparer le risque, c'est ça que vous...
14 Qu'est-ce que vous vouliez dire?

15 R. Bien, séparer le risque aussi, puis... Je ne voyais
16 pas l'intérêt d'aller chercher la ville en entier,
17 puis après ça être obligé de remplir des offres de
18 service à travers la Loi 106. Ça ne me donnait
19 rien, ça fait que... Puis c'était important. Le
20 montant était très important, versus le potentiel
21 que ça pouvait donner.

22 Q. [723] Donc, avec qui discutez-vous de chez CIMA
23 pour...

24 R. J'ai discuté avec Yves Théberge.

25 Q. [724] Pour le quinze... pour la contribution de

1 quinze mille (15 000 \$)?

2 R. Oui. C'était à peu près moitié-moitié. Puis...

3 Q. **[725]** Donc, puis là, donc, vous avez obtenu le
4 trente mille dollars (30 000 \$) en argent comptant?

5 R. Non. Non. Je n'ai pas obtenu le trente mille
6 (30 000 \$). Moi, mettons, j'ai avisé... Parce que,
7 il y a un monsieur Michel Taillefer qui était la
8 personne qui récoltait l'argent, là, qui collectait
9 l'argent...

10 Q. **[726]** Pour monsieur Hamelin, ça?

11 R. Pour monsieur Hamelin, oui.

12 Q. **[727]** D'accord.

13 R. Non, j'ai avisé monsieur Hamelin que j'irais avec
14 monsieur... avec CIMA, puis je pense qu'il a fait
15 ses rencontres, puis moi j'ai continué à faire mes
16 rencontres. Ça fait que moi, mon obligation était à
17 la hauteur de quinze (15), puis la sienne, elle
18 devait être à la hauteur de quinze (15) aussi.

19 Q. **[728]** À qui avez-vous remis le quinze mille dollars
20 (15 000 \$)?

21 R. Je ne peux pas être clair, là...

22 Q. **[729]** Vous ne vous en souvenez pas.

23 R. ... pour ce montant-là.

24 Q. **[730]** Parfait. Le quinze mille dollars (15 000 \$)
25 provenait de Montréal?

1 R. Le... Oui. Le montant provenait de Montréal, oui.

2 Q. **[731]** O.K. Et en deux mille neuf (2009)?

3 R. En deux mille neuf (2009), j'ai eu le même appel de
4 monsieur Hamelin, puis il y a eu une rencontre dans
5 un restaurant de Laval, puis il m'a signifié qu'il
6 était intéressé encore à ce que, bon, que je
7 finance la campagne. Ça, ça a duré à peu près dix
8 (10) minutes, là, cette partie-là. Ça fait que je
9 lui ai dit que nous, à Mascouche, on avait fait
10 l'acquisition d'une entreprise, Tecsult avait fait
11 l'acquisition d'une entreprise, qui était GEMEC,
12 puis que, on était déjà dans la... Maintenant on
13 était dans la place, puis moi je ne pouvais pas,
14 mettons, travailler avec son groupe à lui, étant
15 dans la place. Ça fait qu'on a continué à dîner,
16 puis moi j'ai fermé les livres, puis lui il a fermé
17 les livres envers moi.

18 Q. **[732]** Puis est-ce que vous avez contribué au parti
19 municipal adverse, qui se trouve, en deux mille
20 neuf (2009), à être celui de Richard Marcotte?

21 R. Oui. On a contribué à la hauteur de cinq mille
22 (5 000 \$). Bon. Oui.

23 Q. **[733]** Et puis, donc, ce cinq mille-là (5 000 \$)
24 provenait de?

25 R. Le cinq mille (5 000 \$) provenait de ma banque à

1 moi.

2 Q. **[734]** D'accord?

3 R. En deux mille neuf (2009).

4 Q. **[735]** Et vous l'avez remis à qui, cet argent-là?

5 R. Je l'ai remis à Pierre Raymond, qui est un
6 employé... qui était la personne, mettons, un des
7 copropriétaires de GEMEC, qui maintenant
8 appartenait à Tecsalt.

9 Q. **[736]** O.K.

10 R. Ça fait que, je lui ai donné le montant, puis lui
11 il l'a remis à quelqu'un que moi je ne sais pas. Il
12 m'a demandé cinq mille (5 000 \$). Il disait que ça
13 prenait cinq mille (5 000 \$) pour... Je lui ai dit
14 oui, puis je lui ai donné le montant.

15 Q. **[737]** Est-ce qu'il y a d'autres municipalités, aux
16 environs de Montréal, où vous avez eu des
17 expériences que vous aimeriez nous raconter, qui
18 sont en lien avec notre mandat?

19 R. Pas à ma connaissance.

20 Q. **[738]** J'ai une der...

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[739]** Pas parlé de collusion à Mascouche? Il a
23 parlé de financement de partis politiques, mais
24 est-ce qu'il y a de la collusion à Mascouche?

25 R. Moi je ne l'ai pas vu. En fin de compte, le

1 mandat... la première expérience, notre maire,
2 mettons, n'a pas été élu. À la deuxième, c'était en
3 deux mille neuf (2009), puis moi je n'ai pas vu de
4 mandat provenir de Mascouche, personnellement. Je
5 n'ai vu aucun mandat provenir. Ça fait que je ne
6 peux pas vous dire si... comment ça fonctionne ou
7 autrement.

8 Q. **[740]** Entre deux mille cinq (2005) et deux mille
9 neuf (2009), vous n'avez jamais présenté de
10 soumissions à Mascouche parce qu'il n'y a pas eu
11 d'appels d'offres sur invitation, pas eu d'appels
12 d'offres publics?

13 R. Je ne pourrais pas dire ça. Je pense que... Je ne
14 sais pas si on en a présenté ou non. On a compris
15 qu'on était, qu'on n'avait rien à faire là,
16 personnellement. Je pense qu'il y avait peut-être
17 un système, là. Mais si on n'était pas présent au
18 niveau politique dans une municipalité, je pense
19 qu'il n'y avait aucun intérêt à présenter des
20 offres. Mascouche était... on ne présentait pas
21 d'offre.

22 Q. **[741]** Vous vous empêchiez d'en présenter parce que
23 votre candidat avait perdu, par exemple.

24 R. Bien, lui, il a perdu...

25 Q. **[742]** Vous vous dites : « Ça ne vaut même pas la

1 peine que j'essaie, je ne l'aurai pas »?

2 R. Un. Puis, deuxièmement, si... oui.

3 (14:33:44)

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[743]** Juste une dernière question pour vous,
6 Monsieur Desbois.

7 R. Oui.

8 Q. **[744]** J'aurais dû vous la poser plus tôt. À Laval,
9 là, selon le témoignage de certains individus qui
10 sont venus devant la Commission exposer la
11 situation à Montréal, certains d'entre eux ont
12 parlé de la présence du crime organisé. À Laval, à
13 votre connaissance, du moins l'information que vous
14 détenez, est-ce que le crime organisé a tenté de
15 s'infiltrer, si on veut... je parle le crime
16 organisé traditionnel, là, il y a des choses qu'on
17 est habitués de parler quand on parle de crime
18 organisé. Est-ce qu'il y a eu des tentatives ou
19 quelque démarche que ce soit pour essayer de
20 pénétrer Laval, pour s'immiscer dans Laval?

21 R. Moi, je n'ai jamais eu connaissance de ça.

22 Q. **[745]** Je ne sais pas si vous avez des questions ou
23 vous avez des choses à me dire avant que je laisse
24 mes collègues poser leurs questions, le cas
25 échéant?

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce vingt-deuxième
2 (22ième) jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 MARC GENDRON,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,
13 avant de débiter l'interrogatoire du soixante-
14 quatrième (64ième) témoin de nos travaux, il y a
15 deux petites questions d'intendance à régler. Il y
16 aura une requête du DPCP qui sera déposée un peu à
17 l'instar de ce qui s'est fait depuis le début là de
18 ce que j'appellerais, pour les fins de la
19 discussion, le bloc Laval. Il y a également maître
20 St-Laurent qui représente également monsieur
21 Gendron qui veut vous adresser quelques mots. Donc
22 peut-être en attendant que maître Roy qui entre à
23 l'instant s'assoit, je laisserais peut-être maître
24 St-Laurent faire ses brèves représentations.

25 (15:46:38)

1 Me DOMINIQUE ST-LAURENT :

2 Merci, Confrère. Non, c'est seulement pour
3 souligner l'état de santé aussi de monsieur
4 Gendron. Monsieur Gendron aura quatre-vingt-deux
5 (82) ans, je pense, au mois de septembre prochain.
6 Il paraît tout jeune, c'est pour ça que je le
7 souligne. Mais, vous allez voir à sa voix aussi,
8 une voix chevrotante, difficile. Et monsieur
9 Gendron a subi déjà il n'y a pas très longtemps, il
10 pourra préciser davantage aussi, un infarctus. Il a
11 actuellement... il prend actuellement de la
12 Nitroglycérine et, depuis déjà quelques semaines,
13 il semble avoir des problèmes de rétention d'eau
14 aussi sur les poumons, entre autres. Donc, je
15 voulais vous le souligner tout simplement pour que
16 la Commission soit au fait de la situation. Merci.

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Merci. Et je vois donc maître Roy.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Nous allons faire ce qu'on peut pour vous
21 accommoder, Monsieur Gendron. Et s'il y a un
22 problème, n'hésitez pas à nous le dire.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Et donc je vois que maître Roy est confortablement
25 assis. Je ne sais pas s'il veut présenter

1 rapidement sa requête.

2 Me PAUL ROY :

3 Est-ce que j'aurai le privilège de la présenter à
4 partir d'ici, Madame la Présidente?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Allez-y, Maître Roy. Je sens que je vais vous faire
7 plaisir.

8 Me PAUL ROY :

9 Oui. Alors, merci beaucoup. Il s'agit d'une requête
10 dont j'ai déjà déposé une copie auprès de maître
11 LeBel. C'est une requête qui s'inspire des autres
12 requêtes que nous avons présentées à la suite de la
13 décision de la Commission du treize (13) mai. Je
14 suis en retard parce que je m'entretenais avec une
15 procureure qui représente des médias.

16 En nous ajustant aux travaux de la
17 Commission, le nom du témoin suivant est
18 généralement révélé tard. Alors, nos tractations se
19 font à la dernière minute, mais l'harmonie semble
20 assez bonne et ce que l'on me suggère, c'est que
21 plutôt d'écouter les représentations des
22 représentants des médias à chaque fois qu'on dépose
23 des requêtes semblables, on pourrait réserver les
24 représentations sur la partie qui les intéresse
25 vraiment, c'est-à-dire à la fin des travaux, quelle

1 est la... à partir de quel délai est-ce que la non-
2 publication devrait s'appliquer. Et j'ai parlé donc
3 à une représentante des médias qui a parlé aux
4 autres, mais elle n'a pas le vote unanime de tous,
5 mais elle semble représenter une position qui me
6 semble commune.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bien, je peux tout de suite vous dire cependant que
9 ça ne sera pas à la fin des travaux.

10 Me PAUL ROY :

11 Ah! Je me suis sans doute mal exprimé. À la fin du
12 volet Laval, par exemple...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui. Oui.

15 Me PAUL ROY :

16 ... serait... Oui, vous avez raison, c'est... je
17 vous ai induit en erreur et je trahissais ce qu'on
18 m'avait représenté. Oui, à la fin de cette série de
19 témoins. Cependant, on est aussi conscient du type
20 de témoins qui s'en viennent et si jamais la
21 requête change dans sa formulation et dans ses
22 conclusions, les consultations se feront au
23 préalable et on informera la Commission de
24 l'évolution de nos travaux. Mais, il semblerait
25 qu'on se dirige vers une représentation concentrée

1 sur des éléments à la fin du volet que l'on examine
2 actuellement.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Parfait. Je vous remercie, Maître Roy.

5 Me PAUL ROY :

6 Je vous en prie. Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Maître Tremblay.

9 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[955]** Oui. Bonjour, Monsieur Gendron. Avant d'aller
11 de façon plus substantielle dans votre témoignage,
12 on va faire un tour d'horizon un peu de votre
13 carrière. Donc, première question, que faites-vous
14 présentement?

15 R. Je suis retraité.

16 Q. **[956]** O.K. Quelle est votre formation, à l'origine?

17 R. J'ai été diplômé au Collège Laval en mil neuf cent
18 cinquante (1950), en scientifique, et je me suis
19 présenté à Polytechnique pour étudier en génie
20 durant cinq ans. J'ai gradué en cinquante-cinq
21 (55).

22 Q. **[957]** Quelle...

23 R. Après ça j'ai pris...

24 Q. **[958]** Oui, juste un instant. Quelle branche du
25 génie avez-vous étudiée?

1 R. Le génie civil.

2 Q. **[959]** Génie civil. Donc, lorsque vous avez... Avez-
3 vous d'autres formations?

4 R. À partir de mil neuf cent cinquante-cinq (1955),
5 j'ai pris la formation d'arpenteur-géomètre.
6 C'était un cours par correspondance de l'Université
7 Laval à Québec. J'ai été gradué en soixante (60).
8 Arpenteur-géomètre.

9 Q. **[960]** Puis est-ce que vous avez eu d'autres
10 formations au cours de votre carrière?

11 R. Bien, durant mon travail, je prenais des cours aux
12 HEC en administration.

13 Q. **[961]** Des cours, de façon... Des cours généraux
14 d'administration.

15 R. Oui.

16 Q. **[962]** D'accord. Je comprends, aujourd'hui, est-ce
17 que vous êtes encore membre de l'Ordre des
18 ingénieurs?

19 R. Non. Je ne suis plus membre.

20 Q. **[963]** Mais vous avez été dans... Lorsque vous étiez
21 actif, dans votre carrière, vous étiez membre...

22 R. J'ai toujours été membre, puis les...

23 Q. **[964]** ... en règle de l'Ordre.

24 R. Les arpenteurs, la même chose. Je ne suis plus
25 membre.

1 Q. **[965]** Êtes-vous un ingénieur retraité, ou plutôt un
2 ex-ingénieur? Parce que je pense qu'il y a un
3 statut d'ingénieur retraité au sein de l'Ordre?
4 Vous n'êtes pas au courant de la distinction?

5 R. Non.

6 Q. **[966]** Pas de problème. Donc, fort de ces études-là,
7 vous avez commencé à travailler, j'imagine. Vous
8 avez commencé à travailler dès mil neuf cent
9 cinquante-cinq (1955)?

10 R. Oui.

11 Q. **[967]** Vous n'avez pas attendu d'avoir votre diplôme
12 d'arpenteur-géomètre.

13 R. Non. Non. Non.

14 Q. **[968]** Alors, que faites-vous en mil neuf cent
15 cinquante-cinq (1955), en sortant de la
16 Polytechnique?

17 R. Je suis entré dans l'entreprise Miron et Frères,
18 qui était à Saint-Michel, compagnie d'excavation,
19 de travaux civils.

20 Q. **[969]** Ceux qui avaient, notamment, la Carrière
21 Miron...

22 R. Carrière Miron.

23 Q. **[970]** Ce groupe-là?

24 R. Ils étaient cinq frères Miron dans ça. Et puis,
25 entre autres projets, j'ai fait la rue Dorchester à

1 Montréal. René-Lévesque.

2 Q. [971] Dans le temps qu'elle s'appelait Dorchester.

3 Donc, vous faisiez des travaux d'infrastructures.

4 R. Oui.

5 Q. [972] Des travaux de génie civil.

6 R. C'était des travaux de construction, à ce moment-
7 là.

8 Q. [973] D'accord. Êtes-vous resté là bien longtemps?

9 R. Un an et demi, à peu près.

10 Q. [974] Et ensuite, qu'est-ce que vous avez fait?

11 R. Et puis là je suis allé pour le... Je me suis joint
12 au bureau de Lemay Laferrière, des arpenteurs-
13 géomètres.

14 Q. [975] D'accord.

15 R. Je voulais prendre de l'expérience dans le domaine,
16 et puis dans le but de partir une boîte
17 éventuellement.

18 Q. [976] Qui ferait les deux domaines, je présume.

19 R. C'est ça, oui. Anciennement, on avait le droit de
20 pratiquer les deux professions. Ce que j'ai fait
21 durant toute ma vie.

22 Q. [977] Est-ce que chez Lemay Laferrière, faisiez-
23 vous aussi du génie, ou c'était juste de
24 l'arpentage?

25 R. C'était seulement que de l'arpentage.

1 Q. [978] Bon. Arpentage.

2 R. Sur l'entrefait, le client, un gros client de Lemay
3 Laferrière, qui était la nouvelle Ville de
4 Lorraine, qui était formée par une compagnie, avait
5 besoin d'infrastructures. Je me suis associé avec
6 eux, on a formé Lemay Laferrière et Gendron pour
7 faire les travaux civils.

8 Q. [979] Donc, à ce moment-là il y avait une
9 connotation génie qui s'ajoutait au...

10 R. Oui.

11 Q. [980] ... au champ d'activité de Lemay Laferrière.

12 R. De l'arpentage, oui.

13 Q. [981] Avec, notamment, le client la Ville de
14 Lorraine.

15 R. C'est ça. Là j'ai fait ça avec eux pendant un an et
16 demi.

17 Q. [982] D'accord?

18 R. Et puis monsieur Lefebvre, qui est un ancien de...
19 c'est-à-dire, il avait étudié avec moi à
20 Polytechnique, était dans le bureau voisin, il
21 travaillait pour un autre bureau d'arpenteurs, dont
22 le... Son patron est décédé. Ça fait que Lemay
23 Laferrière a pris le greffe de monsieur Hurtubise,
24 qui était décédé, là on a formé Gendron Lefebvre.
25 On a voulu s'associer avec Lemay Laferrière, ils

1 ont dit, « Partez donc ensemble, puis nous autres
2 on va continuer ensemble. »

3 Q. **[983]** Et c'est la naissance de Gendron Lefebvre.

4 R. Gendron Lefebvre, en cinquante...

5 Q. **[984]** Et là on est en quelle année, à ce moment-là?

6 R. Cinquante-huit (58).

7 Q. **[985]** En mil neuf cent cinquante-huit (1958)?

8 R. Cinquante-huit (58).

9 Q. **[986]** À ce moment-là vous n'êtes pas à Laval?

10 R. Non. Sur la rue Notre-Dame, au 34 Ouest, sur la rue
11 Notre-Dame, juste en haut des bureaux de Lemay
12 Laferrière.

13 Q. **[987]** Et donc, est-ce que vous allez... Allez-vous
14 déménager à Laval rapidement, ou...

15 R. Là on ét... En mil neuf cent soixante (1960) on
16 était trop petit ici, on a déménagé à Laval. C'est-
17 à-dire, au nord de Montréal, 10125 boulevard Saint-
18 Laurent. Et là on a...

19 Q. **[988]** Pendant combien de temps êtes-vous demeurés à
20 cette adresse-là?

21 R. On est demeuré cinq ans. Mais on a pris une
22 expansion très rapide, ils ont dû agrandir trois
23 fois les locaux.

24 Q. **[989]** En cinq ans?

25 R. Oui.

1 Q. [990] Mon Dieu, vous étiez toujours en rénovation,
2 il faut croire.

3 R. Et puis là on a décidé de s'installer à Laval. Ça
4 fait que là j'ai acheté un terrain à Laval, puis on
5 a bâti un édifice de cinq étages.

6 Q. [991] Le témoin précédent, monsieur Desbois, nous
7 parlait de l'édifice GL 1, 2, 3, 4.

8 R. Oui, c'est ça. C'est l'édifice GL, la première
9 bâtisse.

10 Q. [992] O.K.

11 R. Et puis nous on occupait le deuxième étage, puis on
12 avait une banque en bas, puis des bureaux
13 d'avocats, de comptables qui sont venus se joindre
14 à l'édifice.

15 Q. [993] Et je présume que vous n'avez jamais changé
16 d'adresse après ce dernier déménagement là?

17 R. Non. Mais on a agrandi beaucoup les bâtisses. On a
18 bâti, par la suite, trois autres bâtisses. On a
19 formé cinq cent mille pieds carrés (500 000 pi)
20 nets de plancher locatif.

21 Q. [994] En soixante-cinq (65), Gendron Lefebvre a
22 quelle envergure lorsqu'elle déménage à Laval, je
23 parle en nombre d'employés?

24 R. On est à peu près cent vingt-cinq (125).

25 Q. [995] Cent vingt-cinq (125)?

1 R. Oui.

2 Q. **[996]** Et là, éventuellement, on sait, vous n'êtes
3 pas le premier témoin, donc je comprends que la
4 prochaine étape substantielle au niveau de Gendron
5 Lefebvre, ou substantive, pardon, sera l'achat par
6 Tecsuit?

7 R. Non, on a développé beaucoup de compagnies
8 connexes.

9 Q. **[997]** Par exemple?

10 R. On a acheté un bureau au Nouveau-Brunswick pour
11 faire de l'engineering.

12 Q. **[998]** Quand vous dites « on », c'est monsieur
13 Gendron...

14 R. C'est Gendron et Lefebvre.

15 Q. **[999]** Gendron et Lefebvre.

16 R. Oui. Après ça on a acheté un bureau au Maroc parce
17 qu'on avait un contrat avec l'ACDI, la cartographie
18 d'une partie de la Ville de Rabat. On a acheté un
19 bureau de cartographie là-bas, qu'on a gardé
20 pendant vingt (20) ans.

21 Q. **[1000]** Quels autres entreprises que vous avez eues
22 dans ces années-là?

23 R. Par la suite on a développé des choses connexes à
24 nos édifices, à savoir l'entretien ménager. On a
25 parti une compagnie, SURENTEC, en entretien

1 ménager, qui avait à peu près cent vingt-cinq (125)
2 employés.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 À ce stade-ci peut-être, Madame Blanchette, si on
5 peut montrer au témoin l'onglet 1. C'est un peu
6 exceptionnel comme pièce, dans le fond c'est la...
7 le témoin... c'est la liste des entreprises dans
8 lesquelles il a été impliqué. Au lieu de passer
9 plusieurs minutes, voire quelques heures à
10 détailler chacune, on a fait un tableau. Juste si
11 vous pouvez me passer rapidement.

12 Q. **[1001]** S'il y a des commentaires particuliers sur
13 l'information qu'on voit au tableau, là. C'est sûr
14 qu'au début, vous avez déjà fait état de ce qu'il
15 était mais si vous avez d'autres commentaires, de
16 brefs commentaires.

17 R. En soixante et un (61), nous avons parti une
18 compagnie d'évaluation municipale, qu'on a opérée
19 pendant cinq ans, qui a été revendue. En même temps
20 on a formé... acheté la compagnie Brunswick
21 Engineering. La compagnie MAGESCO, c'est une
22 compagnie de gestion personnelle. Mes quatre
23 enfants sont propriétaires d'actions ordinaires;
24 moi, j'ai les actions privilégiées votantes et tout
25 ça. Aujourd'hui c'est une compagnie unique. Puis

1 MAGESCO a toujours été propriétaire de toutes les
2 actions dans toutes les compagnies que j'ai faites
3 par la suite. Ça fait que, moi, je travaillais...
4 j'ai toujours été payé par MAGESCO. MAGESCO
5 chargeait des honoraires dans différentes
6 compagnies.

7 Q. **[1002]** Parfait. Les autres compagnies c'est ce que
8 vous me parliez, des compagnies connexes, là...

9 R. C'est ça, on était propriétaire, moi, monsieur
10 Lefebvre. Monsieur Lefebvre a fait la même chose
11 mais sa compagnie s'appelle « Cérubel ». C'est une
12 compagnie de gestion aussi.

13 Q. **[1003]** Et est-ce qu'il y a des informations que
14 vous voulez corriger avant qu'on dépose ce
15 document-là comme pièce?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1004]** Est-ce que ce sont des compagnies dans
18 lesquelles vous aviez des parts ou vous étiez...

19 R. Oui, les autres compagnies, Laboratoire de béton...

20 Q. **[1005]** ... propriétaire ou...

21 R. Dans Laboratoire de béton, on a eu cinquante pour
22 cent (50 %) des parts. Ferme Gend'ours, C'était une
23 aventure pour établir un de mes enfants. J'ai
24 failli mourir là mais... disons que...

25 Me SIMON TREMBLAY :

1 Q. **[1006]** Ça n'a pas été aussi un succès...

2 R. Non.

3 Q. **[1007]** ... que d'autres entreprises que vous avez
4 pu avoir.

5 R. Non. ROXAL c'est un beau-frère que j'ai aidé dans
6 sa compagnie. Je n'étais pas actionnaire dans ça.
7 CAPEL c'est un centre de culture physique dans nos
8 édifices pour l'entraînement physique des employés
9 et des locataires. SOGERPRO construction c'est une
10 compagnie de construction pour des immeubles. On a
11 construit, avec SOGERPRO, un édifice pour Hydro-
12 Québec, à Chicoutimi. On a bâti des édifices chez
13 nous. On a bâti des centres industriels, des
14 bâtiments industriels. SURENTEC, j'en ai parlé
15 tantôt. SIAL céramique, ça a été une très belle
16 aventure mais on s'est cassé la gueule la journée
17 qu'on a voulu sortir du Québec. Ça demandait une
18 trop grosse production. Puis ça coûtait trop
19 d'investissement, on a tout fermé ça. Ça existe
20 encore mais ils vendent de la terre pour dans les
21 écoles.

22 Q. **[1008]** Vous n'êtes plus associé?

23 R. On n'est plus associé du tout.

24 Q. **[1009]** Après ça on a OMEGA, la compagnie de
25 sécurité dont vous nous parliez tout à l'heure?

1 R. OMEGA sécurité c'est une compagnie de sécurité,
2 c'est du gardiennage et surveillance de chantiers.
3 Ça eu jusqu'à mille (1000) employés. Encore là,
4 c'était des grosses compagnies qui... on végétait
5 cinq minutes, tu perdais le contrat. On a vendu à
6 Omega à Garda qui avait mille (1000) employés.
7 C'est eux autres qui ont poursuivi ça. BOPLEX,
8 c'était dans un temps où il manquait de fabrication
9 de bâtiments, de logements. On a acheté la
10 compagnie BOPLEX à Saint-Nicéphore près de
11 Drummondville. Puis on a produit des maisons
12 préfabriquées en usine. On en a installé dans le
13 Grand Nord du Québec, à la Baie-James, dans des
14 villes comme Boucherville, Blainville, quelques
15 endroits comme ça.

16 Q. **[1010]** Et la dernière, c'est... ce sur quoi vont
17 porter les prochaines questions. Juste avant, on va
18 produire donc le tableau indicatif des activités de
19 monsieur Gendron durant sa carrière de cinquante-
20 sept (57) à quatre-vingt onze (91), sous la cote...

21 R. Excusez! Il y avait peut-être Tecsalt incorporée.
22 Je pense que c'est en quatre-vingt-douze (92),
23 quatre-vingt-treize (93) qu'on a fusionné.

24 Q. **[1011]** Pas de problème. C'est ça, comme je vous
25 dis, c'est à titre indicatif.

1 R. O.K.

2 Q. **[1012]** On s'entend. Donc 64P-710, à moins que je ne
3 m'abuse.

4

5 64P-710 : Tableau des entreprises gérées par
6 Marc Gendron durant sa carrière de
7 1957 à 1991

8

9 Donc, justement en fait on voit Tecsult Gendron
10 Lefebvre. On va peut-être insister à partir de
11 maintenant davantage sur cette entreprise-là. En
12 fait compte tenu du mandat et de la raison pourquoi
13 vous êtes présent aujourd'hui. Donc, Gendron
14 Lefebvre, qui est créée en cinquante-huit (58),
15 quels sont les champs d'activités de Gendron
16 Lefebvre?

17 R. À ce moment-là, on fait de l'arpentage légal plus
18 le génie civil, dont la ville de Lorraine qui était
19 notre première grosse ville.

20 Q. **[1013]** Donc, toutes les infrastructures
21 municipales?

22 R. Toutes les infrastructures, alimentation en eau,
23 épuration. Tous les services de la ville ont été
24 faits.

25 Q. **[1014]** Et quels sont vos principaux clients dans

1 les débuts, dans les années soixante (60),
2 soixante-dix (70)? Vous avez parlé de la Ville de
3 Lorraine.

4 R. Là, on commence... Il y avait Saint-Vincent-de-
5 Paul, un peu Duvernay, Sainte-Rose Est, Bois...
6 C'est Sainte-Thérèse Ouest dans le temps, sur la
7 rive-nord.

8 Q. **[1015]** Qui est devenu Boisbriand?

9 R. Boisbriand, c'est ça. Vaudreuil, Saraguay, une
10 petite ville.

11 Q. **[1016]** Et, là, en... la ville de Laval, pardon, est
12 créée en mil neuf cent soixante...

13 R. Soixante-cinq (65).

14 Q. **[1017]** Ça, c'est avant soixante-cinq (65), les...

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[1018]** Est-ce que la Ville de Laval va devenir une
17 cliente dès soixante-cinq (65) ou c'est...

18 R. Oui. Bien, on avait déjà quelques villes.

19 Q. **[1019]** O.K. Des villes qui allaient être
20 fusionnées?

21 R. Des villes fusionnées. Ça fait que l'installation
22 de notre bureau a fait qu'on a pris une ampleur.
23 Puis la ville s'est comme séparée en deux. Dessau
24 était à un bout; puis nous autres, on était à
25 l'autre bout.

1 Q. **[1020]** Dès mil neuf cent soixante-cinq (1965)?

2 R. Oui.

3 Q. **[1021]** Il y avait déjà une forme de partage. On a
4 séparé...

5 R. Eux avaient travaillé dans les villes du côté
6 ouest. Nous autres, on avait travaillé dans les
7 villes du côté est. Ça fait que c'était un peu
8 logique de...

9 Q. **[1022]** Est-ce qu'il y avait une entente?

10 R. Pas du tout.

11 Q. **[1023]** C'était juste la chose, le cours normal des
12 choses?

13 R. C'est ça. On a passé par... voyons, pas des
14 soumissions, mais des engagements de la Ville.

15 Q. **[1024]** Monsieur Lefebvre, parlez-moi un peu de
16 monsieur Lefebvre. C'est quoi son nom à monsieur
17 Lefebvre?

18 R. Monsieur Claude François Lefebvre.

19 Q. **[1025]** Il ne faut pas...

20 R. Il est ingénieur et arpenteur-géomètre.

21 Q. **[1026]** Ne pas confondre avec Claude Ulysse
22 Lefebvre.

23 R. Claude Ulysse Lefebvre, c'est un autre monsieur qui
24 était notre avocat au début. Après ça, il a été
25 associé dans BOPLEX.

1 Q. **[1027]** Et éventuellement a été maire la ville avant
2 monsieur Vaillancourt.

3 R. Oui.

4 Q. **[1028]** Claude Lefebvre, vous l'avez dit, vous
5 l'avez rencontré sur les bancs de la Polytechnique?

6 R. Oui.

7 Q. **[1029]** Vous étiez voisins de bureau. C'était quoi
8 votre arrangement à Gendron Lefebvre? Cinquante
9 cinquante (50/50)?

10 R. Cinquante cinquante (50/50), oui.

11 Q. **[1030]** Et vous l'aviez rencontré sur les bancs
12 d'école ou vous le connaissiez avant?

13 R. Non, on ne s'est pas fréquenté à l'école. On s'est
14 reconnu... On s'est connu un peu plus en sortant de
15 Polytechnique. On a passé peut-être des étés à se
16 rapprocher ou sortir ensemble.

17 Q. **[1031]** En travaillant à des bureaux...

18 R. Là, quand les bureaux sont venus un à côté de
19 l'autre, bien, c'est sûr que...

20 Q. **[1032]** S'est développée une amitié.

21 R. Oui.

22 Q. **[1033]** Quel était votre poste, votre titre dans
23 Gendron Lefebvre?

24 R. Bien, chacun notre tour, quand... Au début, c'était
25 une association. Quand c'est devenu une

1 corporation, Claude était président, moi, j'étais
2 directeur général. Au tout début si on veut.

3 Q. **[1034]** Est-ce que cette forme-là, c'est-à-dire que
4 monsieur Lefebvre est président et que vous êtes
5 directeur général, est-ce que ça va perdurer
6 jusqu'en quatre-vingt-onze (91), douze?

7 R. Oui. J'avais... je dirais même plus longtemps que
8 ça, là.

9 Q. **[1035]** Même après l'achat de Tecsalt...

10 R. Non. Non, excusez.

11 Q. **[1036]** Donc, jusqu'à la vente...

12 R. À l'achat de Tecsalt, c'était une nouvelle
13 structure complètement.

14 Q. **[1037]** Mais donc, jusqu'à l'achat de Tecsalt,
15 monsieur Lefebvre est président et vous êtes le
16 directeur général?

17 R. Oui, bien on a des postes dans différentes
18 compagnies. Des compagnies importantes qu'on opère.

19 Q. **[1038]** La liste qu'on a vue tout à l'heure.

20 R. C'est ça.

21 Q. **[1039]** Qu'est-ce que vous faites, vous, j'imagine
22 que vous ne pouvez pas tout faire les deux, donc,
23 vous devez vous répartir les tâches? Quelles sont
24 les tâches ou les fonctions de monsieur Gen... de
25 vous, pardon, et de monsieur Lefebvre?

1 R. Moi, sur le plan administratif, je signalais à peu
2 près tous les chèques. Il y avait un système de
3 comptabilité bien établi. Je faisais beaucoup de
4 marketing, de démarchage et puis Claude s'occupait
5 peut-être un peu plus de bureaux et développait la
6 technique du côté arpentage légal.

7 Q. **[1040]** Et donc, j'imagine que vous... j'aimerais ça
8 que vous me racontiez un peu l'acquisition par
9 Tecsalt de Gendron Lefebvre, le contexte et la
10 façon dont va s'opérer la transaction.

11 R. Bien, on est arrivé à une grosseur près de quatre
12 cents (400) employés, on avait des problèmes
13 d'administration, on avait des problèmes de relève,
14 on avait eu des associés, ils repartaient ou on les
15 rachetait. Et puis on a eu d'autres jeunes
16 ambitieux qui auraient voulu avoir la compagnie au
17 complet ça fait que je ne sais pas, par un pur
18 hasard qu'on a rencontré Tecsalt qui était très
19 complémentaire à nous autres. Nous, on ne faisait
20 rien sur l'électricité ou sur l'hydro-électricité,
21 eux n'étaient pas très forts sur le municipal, on
22 s'est fusionné comme ça puis ça a été des échanges
23 d'actions, surtout.

24 Q. **[1041]** O.K. Tecsalt, à ce moment-là, quelle
25 envergure a cette entreprise-là?

1 R. Ils avaient à peu près mille (1 000) employés eux.

2 Q. **[1042]** Et est-ce que Tecsalt était présente à
3 Laval?

4 R. Non, ils n'étaient pas présents à Laval du tout.

5 Q. **[1043]** Est-ce qu'ils étaient présents dans la
6 couronne Nord ou dans les autres municipalités?

7 R. Non, à Montréal seulement, je pense, puis Québec,
8 ils avaient un bureau à Québec.

9 Q. **[1044]** Et donc, ça va être un échange d'actions
10 pour vous et monsieur Lefebvre. Vous allez demeurer
11 dans l'entreprise jusqu'à quelle année?

12 R. Monsieur Lefebvre a quitté en quatre-vingt-seize
13 (96), ils ont racheté toutes ses actions. Moi, j'ai
14 continué jusqu'en deux mille cinq (2005). Mais là,
15 je n'avais plus d'actions.

16 Q. **[1045]** Vous étiez salarié?

17 R. Pardon?

18 Q. **[1046]** Vous étiez salarié? Vers la fin?

19 R. Toujours sous la forme que je vous parlais tantôt,
20 c'est MAGESCO qui détenait les actions. Moi, je
21 travaillais pour MAGESCO, ma compagnie personnelle,
22 je chargeais des honoraires à Tecsalt.

23 Q. **[1047]** D'accord. Et à partir... en quelle année
24 ont-ils racheté vos actions?

25 R. Peut-être en... aux alentours de deux mille (2000),

1 je pense, que je n'avais plus d'actions du tout.

2 Ils achetaient progressivement à chaque année, en
3 somme.

4 Q. **[1048]** Donc, monsieur Lefebvre quitte
5 définitivement en quatre-vingt-seize (96) et vous
6 ce sera en deux mille cinq (2005)?

7 R. Oui.

8 Q. **[1049]** À quelle période, en deux mille cinq (2005)?
9 Avez-vous une date de départ?

10 R. Pour moi?

11 Q. **[1050]** Oui, vous, quand vous quittez en deux mille
12 cinq (2005).

13 R. Moi, je suis parti au mois de septembre.

14 Q. **[1051]** Mais est-ce qu'il y a une date précise?

15 R. Premier (1er) septembre, j'avais donné ma démission
16 un an avant. J'ai dit: « Je pars l'année prochaine,
17 au mois de septembre ». Partir à la fin de
18 septembre, mais c'était terminé.

19 Q. **[1052]** J'aimerais maintenant qu'on discute, là, de
20 la façon dont vous avez développé les affaires chez
21 Gendron Lefebvre et je parle du début, de mil neuf
22 cent cinquante-huit (1958) jusqu'a l'achat de
23 Tecsult et après ça, on traitera dans un autre
24 temps, mais de façon, peut-être nous survoler
25 comment agissiez-vous, parce que là, vous êtes deux

1 jeunes ingénieurs qui n'ont pas une énorme
2 clientèle, mais vous devez la développer.
3 Expliquez-nous les démarches que vous faites dans
4 ces années-là.

5 R. Bien, disons que les démarches ont été faites...
6 c'est-à-dire le bureau d'arpenteur géomètre nous
7 permettait une pénétration plus facile dans des
8 petits contrats et une approche dans certaines
9 municipalités. Ça fait que ça nous a permis
10 d'ouvrir le réseau plus rapidement.

11 Q. **[1053]** Au niveau municipal?

12 R. Municipal.

13 Q. **[1054]** D'accord.

14 R. Et puis autant l'évaluation municipale nous a
15 permis de pénétrer dans des municipalités plus
16 grandes, c'était les soumissions, là, dans
17 l'obtention de contrats dans le temps de...
18 évaluation municipale, on soumissionnait pour ça.

19 Q. **[1055]** Et c'est bien beau de pouvoir avoir ces
20 accès à différentes municipalités, mais est-ce que
21 vous faisiez démarches ou des...

22 R. Oui, oui...

23 Q. **[1056]** ... du financement...

24 R. Oui oui. Moi j'ai toujours été très près de mes
25 clients. Je faisais mon budget tous les ans, puis

1 j'avais un deux pour cent (2 %) de marketing que je
2 dépensais pour mes clients.

3 Q. **[1057]** Est-ce que ce deux pour cent-là (2 %), de
4 marketing, que vous prévoyiez au budget, est-ce que
5 c'était prévu de cinquante...

6 R. Une dépense...

7 Q. **[1058]** ... de mil neuf cent cinquante-huit (1958) à
8 quatre-vingt-onze (91), douze (92)?

9 R. J'ai toujours fait mes budgets comme ça.

10 Q. **[1059]** Qu'est-ce que vous dé... Comment me
11 définiriez-vous le mot « marketing »?

12 R. Bien, c'est du...

13 Q. **[1060]** Par rapport à ce deux pour cent-là (2 %)?

14 R. Du démarchage. Des dépenses qu'on faisait pour
15 rencontrer des gens. Pour... Ça peut être des
16 cadeaux aussi. Dans le temps des fêtes, ou, à
17 l'occasion. Moi j'ai fait beaucoup de réceptions
18 avec des parents, des enfants. J'avais deux... J'ai
19 une cabane à sucre à Saint-Ours. J'ai reçu des
20 familles complètes.

21 Q. **[1061]** C'était des em...

22 R. Les fins de semaine.

23 Q. **[1062]** C'était des employés ou des clients?

24 R. Des clients.

25 Q. **[1063]** Des clients?

1 R. Oui.

2 Q. **[1064]** Donc...

3 R. J'ai une écurie à Laval. C'était la même chose, je
4 recevais des gens les fins de semaine, là.

5 Q. **[1065]** Est-ce que lorsque...

6 R. Quelques heures. On s'amusait, on prenait un verre,
7 on mangeait.

8 Q. **[1066]** Je comprends que vous preniez soin de votre
9 clientèle.

10 R. Beaucoup.

11 Q. **[1067]** Est-ce qu'il est arrivé, aussi, toujours
12 dans les périodes avant l'achat par Tecsub de
13 Gendron Lefebvre, d'avoir à financer des activités
14 politiques au niveau municipal?

15 R. Oui. Quand il y avait des élections,
16 définitivement, on participait, un peu d'argent.

17 Q. **[1068]** De quelle manière? Un peu d'argent, mais
18 sous quelle manière se traduisait-elle?

19 R. C'était suivant le besoin de... Les besoins
20 n'étaient pas comme aujourd'hui, comme de...

21 Q. **[1069]** Vous voulez dire en...

22 R. En sommes d'argent. Ça fait que c'était beaucoup
23 plus simple.

24 Q. **[1070]** C'était beaucoup plus simple dans le temps?

25 R. C'était beaucoup meilleur marché.

1 Q. [1071] Meilleur marché, vous voulez dire financer
2 les...

3 R. Bien, tu sais, il n'y avait pas de...

4 Q. [1072] Financer la politique?

5 R. Il n'y avait pas d'organiseurs d'élections, les
6 élections, c'était beaucoup plus simple. Les
7 journaux coûtaient bien meilleur marché, ou il n'y
8 avait pas de grandes annonces.

9 Q. [1073] Donc il y avait un journal, puis il n'y
10 avait pas de télé, donc c'était...

11 R. Tu pouvais faire une...

12 Q. [1074] ... ça coûtait moins cher. C'est ça que vous
13 nous dites?

14 R. Tu pouvais faire une élection pour cinq mille
15 piastres (5 000 \$) dans une ville. Quand
16 aujourd'hui ça en coûterait un million (1 M).

17 Q. [1075] Mais, malgré que les coûts étaient moindres,
18 vous aidiez les différents candidats dans
19 différentes municipalités? Vous dites que l'argent,
20 est-ce que c'était de l'argent comptant?

21 R. Oui.

22 Q. [1076] Est-ce qu'il y avait seulement de l'argent
23 comptant, ou il y avait aussi, par exemple...

24 R. Bien, il y a une dépense, un sondage, ou des
25 dépenses de chargés d'élections, des choses comme

1 ça.

2 Q. **[1077]** Pour payer les factures qui étaient... Pour
3 des services qui étaient au bénéfice d'un parti
4 politique?

5 R. Oui.

6 Q. **[1078]** Mais c'est vous qui épongiez la facture.

7 R. C'est ça.

8 Q. **[1079]** Et en plus de ça, vous remettiez également
9 de l'argent comptant?

10 R. Bien, la somme totale, moi je vous dis à peu près
11 deux pour cent (2 %). C'est sûr qu'une élection, je
12 pouvais peut-être dépenser un peu plus, mais je
13 l'amortissais pour la durée du terme.

14 Q. **[1080]** Le terme, le mandat, là, vous voulez dire.

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[1081]** Et, dans le temps, c'est sûr que c'est une
17 question sur un horizon de trente (30) ans, c'est
18 une question peut-être un peu vague, là, mais je
19 vais la poser pareil. On parle de, c'était quoi les
20 montants? Surtout dans les années soixante (60),
21 soixante-dix (70), là, on parle de... Parce que
22 vous me parlez qu'on pouvait faire une élection
23 pour cinq mille (5 000), aujourd'hui elle pourrait
24 coûter un million (1 M). Quel genre de montant
25 qu'on parle? On parlait de centaines de dollars, ou

1 de quelques milliers de dollars?

2 R. Bien, le chiffre que je vous ai donné tantôt, à peu
3 près quatre, cinq mille piastres (5 000 \$) pour une
4 élection.

5 Q. **[1082]** C'est ça, c'est ce que vous contribuiez.

6 R. Oui.

7 Q. **[1083]** Au niveau provincial, étiez-vous actif?

8 R. J'ai fait des collectes de fonds pour le provincial
9 dans le temps.

10 Q. **[1084]** Quel parti?

11 R. Union Nationale.

12 Q. **[1085]** Donc, on remonte à... C'est en quelle année,
13 ça, vous souvenez-vous?

14 R. L'année soixante-six (66).

15 Q. **[1086]** Aviez-vous des connaissances, à l'Union
16 Nationale, qui vous permettaient de...

17 R. Oui, j'ai eu des amis. Entre autres, j'avais
18 quelque chose ici, là, que j'ai développé.

19 L'affaire du ministre Lafontaine qui est décédée.

20 Comme je dis, on s'occupait de ses... je m'occupais
21 de mes clients. Elle est morte accidentellement.

22 Elle s'était toujours dévouée pour les enfants.

23 Elle est morte...

24 (16:14:16)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Maître...

3 Q. **[1087]** Juste un instant, je vous prie. S'il est
4 question de noms, je préférerais que ça tombe dans
5 le cadre de notre mandat plutôt qu'à l'extérieur de
6 notre mandat.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Effectivement.

9 Q. **[1088]** Donc, peut-être juste pour cette période-là,
10 juste nous dire la façon dont vous fonctionnez, le
11 modus operandi que vous faisiez, que vous opériez
12 pour pouvoir obtenir de la clientèle, peut-être pas
13 mentionner de noms en particulier, là...

14 R. O.K.

15 Q. **[1089]** ... parce qu'effectivement, comme le
16 souligne la présidente, c'est hors mandat. C'est
17 juste pour nous donner un peu le contexte, ça rend
18 votre témoignage plus contemporain...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1090]** Et notre mandat débute en quatre-vingt-seize
21 (96).

22 R. Ah bon! Oui...

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. **[1091]** Mais pour le contexte, je pense que c'est
25 quand même pertinent qu'on entende comment vous

1 fonctionnez...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1092]** On veut comprendre le contexte de ce qui se
4 passait, pour en arriver en quatre-vingt-seize (96)
5 et au présent, mais si ça implique des noms, je
6 préférerais qu'on ne parle pas de... on ne
7 mentionne le nom de personne qui serait survenu
8 avant quatre-vingt-seize (96).

9 R. D'accord.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[1093]** Donc, au niveau provincial, vous disiez,
12 pour l'Union nationale, vous aviez des
13 connaissances.

14 R. Ça, je faisais partie du groupe, de l'association,
15 si on veut.

16 Q. **[1094]** Votre collègue, monsieur Lefebvre, lui, est-
17 ce qu'il était également impliqué...

18 R. Il était plus du côté Libéral.

19 Q. **[1095]** Au niveau provincial?

20 R. Oui.

21 Q. **[1096]** Et, à ce moment-là, considérez-vous que
22 votre proximité ou les relations que vous
23 entreteniez à ce moment-là engendraient des
24 contrats, vous...

25 R. Elles étaient essentielles pour être présent un peu

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **CLAUDE MORIN**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **CLAUDE MORIN**

25